



HAL
open science

Le logement accompagné, un outil d'inclusion sociale ?

Medhi Boukdhir

► **To cite this version:**

Medhi Boukdhir. Le logement accompagné, un outil d'inclusion sociale?. Gestion et management. 2022. dumas-04152264

HAL Id: dumas-04152264

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04152264v1>

Submitted on 5 Jul 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Année universitaire 2021-2022

Le logement accompagné, un outil d'inclusion sociale ?

Rédigé par : Mehdi BOUKDIR

Sous la direction de Monsieur DUEZ Maître de conférence (HDR)

Mémoire pour l'obtention du master 2
Université d'Artois-Faculté d'Economie, Gestion, Administration et Sciences
Sociales
Arras – France

« L'Université d'Artois n'entend donner aucune approbation ou improbation aux éléments avancés dans les mémoires, ceux-ci doivent être considérés comme propres à leurs auteurs ».

Résumé

La place de l'inclusion sociale en logement adapté

La résidence sociale est une forme de **logement adapté** qui accueille des personnes ayant des difficultés d'accès à un logement décent et indépendant. Cela peut être pour des raisons sociales, économiques ou professionnelles. Nous nous sommes questionnés, cette solution de logement temporaire est-elle un outil d'**inclusion sociale** ?

L'étude de recherche nous a permis de faire différentes suppositions. Dans un premier temps que ses bénéficiaires ont un souhait de **stabilité** lié au logement. Dans un second temps que les résidents ont un besoin d'**accompagnement** et d'orientation pour faciliter leur inclusion sociale. Enfin nous avons supposé que le logement accompagné est un moyen de progresser dans un parcours de **vie sociale**.

Afin de tester la validation des hypothèses proposées nous avons effectué une enquête sur un échantillon de cent résidents. Cette étude met en avant le rôle inclusif des **résidences sociales**. Elle permet également d'apporter des pistes de réflexion pour s'adapter aux besoins des usagers et répondre aux futurs défis.

Mots clés : Logement adapté, inclusion sociale, stabilité, accompagnement, vie sociale, résidence sociale.

Abstract

The place of social inclusion in adapted housing

The social residence is a form of **adapted housing** that welcomes people who have difficulties in accessing decent and independent housing. This can be for social, economic or professional reasons. We asked ourselves, is this temporary housing solution a tool for **social inclusion**?

The research study allowed us to make different assumptions. Firstly, that its beneficiaries have a desire for **housing stability**. Secondly, that the residents have a need for **support and guidance** to facilitate their social inclusion. Finally, we assumed that supported housing is a means of progressing along a **social life course**.

In order to test the validation of the proposed hypotheses we carried out a survey on a sample of one hundred residents. This study highlights the inclusive role of **social residences**. It also allows us to provide some food for thought in order to adapt to the needs of the users and to meet future challenges.

Key words: Adapted housing, social inclusion, stability, support, social life, social residence.

Remerciement

Mes remerciements s'adressent à :

Mon employeur, directrice, directeur, collègues pour la confiance mutuelle qui a forgé notre collaboration.

Monsieur DUEZ, Directeur de mémoire, pour ses conseils avisés et sa disponibilité lors de la construction de ce mémoire.

L'ensemble de l'équipe pédagogique pour leur enseignement et leur bienveillance tout au long de ce Master.

Toutes les personnes interrogées pour leur contribution à ma démarche de recherche.

Enfin, je remercie ma famille, amis et entourage qui ont su m'encourager et me soutenir lors de l'élaboration de ce mémoire.

Sommaire

Résumé	2
Abstract	3
Remerciement	4
Introduction.....	5
I Recherche théorique	7
Partie 1 Contextualisation du logement accompagné	7
1.1 Le cadre légal, du logement à la résidence sociale	7
1.2 Le logement	9
1.3 Le logement accompagné : la résidence sociale et la pension de famille.....	12
1.4 Le public.....	14
Partie 2 Conceptualisation des problématiques conjecturales.....	17
2.1 L'accompagnement social et les problématiques rencontrées.....	17
2.2 L'inclusion sociale	19
1.3 La Question de recherche.....	21
1.4 Les hypothèses	21
II Recherche Empirique	22
Partie 1 Méthodologie.....	22
1.1 Le choix de l'outil d'investigation	22
1.2 La présentation de l'échantillon.....	22
1.3 La méthode de construction du questionnaire	22
1.4 Le méthode d'administration du questionnaire	24
1.5 Travail préparatoire.....	25
Partie 2 Analyse et recommandations	25
2.1 Tri à plat et analyse descriptive.....	26
2.2 Tri croisé et analyse explicative.....	30
2.3 Retour aux hypothèses.....	35
2.4 Limites	37
2.5 Constats et Recommandations.....	38
Conclusion	40
Bibliographie :.....	41
Annexes 1	44
Annexes 2	46
Annexes 3	46
Annexes tri à plat.....	47
Annexes tri croisé	49

Introduction

L'épidémie que nous traversons a mis en lumière certaines inégalités. Cette pandémie n'est pas seulement une crise sanitaire, elle est également économique et sociale. Certains citoyens ont apprécié les périodes de confinement, d'autres se sont retrouvés en grande difficulté. Les plus chanceux avaient un jardin, d'autres vivaient en appartement seul ou à plusieurs. Pour autant, une minorité, plus démunis, n'avait pas d'habitat pour être confiné.

Dans son dernier rapport annuel, La Fondation Abbé Pierre distingue deux catégories de personnes : celles qui sont mal logées et celles qui sont dans une situation fragilisée de logement. Les mal-logées, sont les personnes privées de logement personnel : les SDF, les gens qui vivent dans des squats, dans des centres d'hébergement, dans des foyers de travailleurs, à l'hôtel... Et puis les mal-logés, ce sont les personnes qui vivent dans des conditions précaires. Surpeuplement, vétusté, précarité énergétique... Le tout représenterait quatre millions de personnes.

Autre chiffre, en 2021, le nombre de bénéficiaires à l'aide alimentaire était estimé à plus de 8 millions de personnes, alors qu'il se trouve en temps normal autour de 5,5 millions. (Leclère, 2021)

Dans ce mémoire de recherche, nous allons nous intéresser au logement pour personne en difficulté sociale. Plus précisément à une forme de logement dit accompagnée, adaptée ou « très sociale » (Ballain, 2004): les résidences sociales. Actuellement chef de service de six résidences sociales, nous avons au sein de notre association, une capacité d'accueil de près de 200 personnes. Les résidents locataires de nos structures sont des personnes seules ayant rencontrées des complications sociales notamment liées au logement.

Nous souhaitons comprendre dans cette étude les différents freins rencontrés par le public du logement adapté. Bien souvent, nous nous attachons à un aspect du problème. Celui-ci masque l'ensemble des difficultés, de telle manière qu'il est difficile d'en estimer la gravité et d'entrevoir une solution. Nous pouvons donc nous demander de manière métaphorique, si le logement accompagné, n'est pas le toit qui cache la forêt ?

Mes connaissances dans l'accueil et la gestion de ces établissements révèlent que plusieurs problématiques s'entremêlent au point que l'on peut parfois débattre de l'évolution positive des bénéficiaires.

Cela nous amène à la question de départ, à savoir :

Le logement accompagné est-il un outil d'inclusion sociale?

Ce choix de thématique s'est fait en fonction de la période actuelle que nous vivons et de mon expérience de terrain. En tant que chef de service social et étudiant en deuxième année de master management sectoriel cadre de direction, ce mémoire de recherche va me permettre d'approfondir l'aspect théorique du sujet. C'est également une opportunité pour moi de réinterroger mes pratiques.

Pour répondre à cette question, il est utile dans un premier temps de réaliser une revue de littérature. Nous définirons et analyserons les concepts portant sur le logement accompagné, l'accompagnement social et l'inclusion. A l'issue de cette recherche théorique, nous formulerons des hypothèses.

Dans une seconde partie, et afin de confronter ces hypothèses, nous effectuerons une recherche empirique sous forme de questionnaire que nous analyserons.

I Recherche théorique

Partie 1 Contextualisation du logement accompagné

1.1 Le cadre légal, du logement à la résidence sociale

Les lois liées au logement social et à l'hébergement se sont succédé en fonction d'une demande de plus en plus croissante. L'aide sociale à l'hébergement au début des années 1950 a été élargie à partir des années 1970 « *aux personnes et familles dont les ressources sont insuffisantes, qui éprouvent des difficultés pour reprendre ou mener une vie normale* » et a suscité la création d'un grand nombre de centres d'hébergement et de réinsertion sociale (Ballain, 2011).

Au début des années 1980, l'objectif était de répondre rapidement aux situations sociales urgentes. Les « plans pauvreté-précarité » ont permis de développer des accueils de jour et d'urgence, des maraudes...

Ces dernières années, les différentes mesures ont favorisé le développement de places d'hébergement d'urgence et de logements d'insertion.

Les différentes structures, centre d'hébergement d'urgence (CHU), centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), résidences sociales constituent « *un sas en escalier* »¹ pour accéder au logement de droit commun.

Le droit au logement est reconnu comme droit fondamental depuis la loi Quillot du 22 juin 1982 relative aux droits et obligations des locataires et des bailleurs. Le droit au logement opposable dit loi DALO l'est depuis le 5 mars 2007.

L'association « les Enfants de Don Quichotte » avait interpellé fin 2006 les pouvoirs publics en installant des tentes le long du canal Saint Martin à Paris.

Cette action avait eu un impact médiatique et a suscité l'élaboration d'un Plan d'action renforcé en faveur des sans-abri (PARSA). Cela a conduit à l'adoption de la loi sur le Droit au logement opposable (DALO) en mars 2007 puis à l'objectif « d'un logement d'abord » toujours d'actualité aujourd'hui (Ballain, 2011)

Concernant les résidences sociales, ce sont à travers les décrets n° 94-1128, 1129 et 1130 du 23 décembre 1994², dans la lignée de la loi Besson du 31 mai 1990, qu'elles ont été créées afin de contribuer à la mise en œuvre du droit au logement pour tous.

Toutefois, c'est la circulaire 2006-45 du 4 juillet 2006³ qui a apporté une nouvelle définition de ces structures: « *les résidences sociales ont pour objet d'offrir une solution de logement meublé temporaire à des personnes ayant des revenus limités ou rencontrant des difficultés d'accès au logement ordinaire, pour des raisons économiques mais aussi sociales, et pour lesquelles un accompagnement social peut s'avérer nécessaire* ».

¹ [Dihal.gouv.fr](http://dihal.gouv.fr), plan quinquennal pour le logement d'abord, https://www.unafo.org/app/uploads/2020/09/lda_2ans_dactions_dans_les_territoires.pdf

² <https://www.circulaires.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000550516/>

³ <http://www.financement-logement-social.logement.gouv.fr/circulaire-du-4-juillet-2006-relative-aux-a1418.html>

1.2 Le logement

Différents jargons sont utilisés pour parler de son logement : mon domicile, ma résidence, mon appart', ma maison, mon habitation, mon foyer, mon chez moi... La pluralité de ces notions est à l'image des différents rapports qu'une personne associe à son habitat.

Nous retiendrons ici la notion d'habitat de (BONETTI, 1994) qui définit une approche plus globale puisqu'il « *intègre les rapports multiples et complexes du logement avec l'ensemble des éléments qui composent l'environnement dans lequel il s'insère et qui confère tout son sens à l'espace habité proprement dit, à cette unité close nommée « chez-soi »* ».

Autrement dit, l'habitat requiert une appropriation de l'espace intérieur et extérieur.

L'habitat n'est pas uniquement des « murs et un toit », c'est un lieu d'intimité, de sécurité, d'appropriation personnelle (aménagement, décoration ...), de convivialité pour y inviter des proches. C'est aussi un espace de liberté où l'on peut aller et venir, se reposer, se ressourcer, se soigner etc... Il est la base de la vie en société, d'ailleurs « *les ethnologues et les géographes, lorsqu'ils s'intéressent à un peuple et à sa culture, commencent par décrire le logement.* » (Paquot, 2007).

L'habitat est un paramètre primaire fondamental. Dans la pyramide de Maslow (1970)⁴, le logement permet de combler les besoins physiologiques essentiels au bien-être physique, psychique et social. Il permet d'être à l'abri et par conséquent en sécurité. Il favorise les liens intra-familial et sociétal. Maslow (1970), explique qu'un besoin supérieur ne peut être vraiment satisfait que dans la mesure où les précédents le sont. Sans logement, l'individu perd son estime de soi, sa dignité. Il n'est plus à même d'être dans une démarche d'accomplissement de soi.



⁴ <http://espacedoc.enfase.fr/node/191>

Aussi, Les difficultés d'accès et de maintien dans les logements sociaux sont d'origine diverse. « *A la crise de l'emploi qui a généré un chômage de masse et fragilisé le lien à l'emploi s'ajoute désormais une crise du logement marquée par un défaut d'offre de logement accessible* ». (Baillain, 2011)

En effet, on remarque une addition de problématiques liées au souhait de se loger : plus de demande que d'offre, l'impossibilité de choisir le lieu, des refus d'attribution ou de mutation non motivés, des attentes longues et sans information, et à contrario une persistance de logements vacants dans certains secteurs. (Marpsat, 2008).

Pour répondre à ces problématiques, les pouvoirs publics ont peu à peu mis en place une diversité de structures d'accueil d'urgence et d'insertion. Il s'est créé, entre le logement traditionnel et l'hébergement, un nouveau secteur, celui du logement adapté ou accompagné qualifiable de « logement très sociable » (Baillain, 2004).

« *Ces aspirations se situent au croisement de deux préoccupations : bénéficier de la protection d'un logement sans risque de le perdre, et voir sa liberté de choix et son autonomie respectées.* » (Marpsat, 2008).

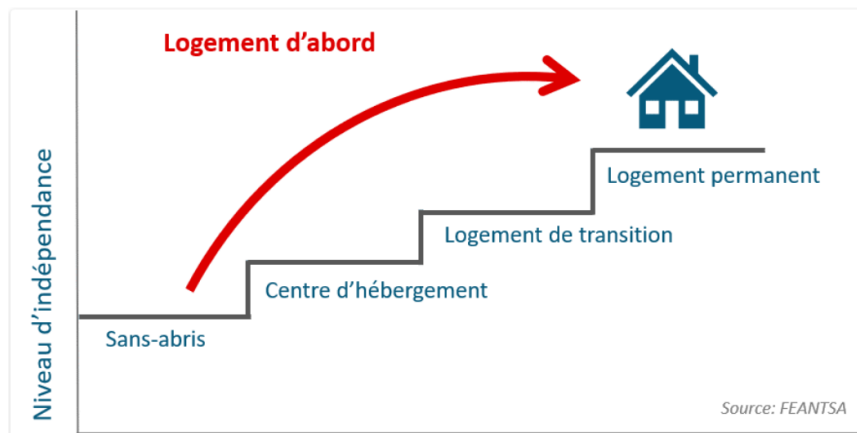
Pour notre étude, il semble important de distinguer les structures liées à l'hébergement et celles liées au logement bien que dans ce travail de recherche le logement soit étudié au sens large.

En effet, afin de comprendre l'évolution liée au logement adapté, il est nécessaire de comprendre son cheminement. Celui-ci est imbriqué avec celui de l'hébergement.

Les étapes d'insertion par le logement ont été pensées selon les besoins, le niveau d'exclusion et l'autonomie de la personne. L'hébergement d'urgence (HU) est une solution immédiate, normalement temporaire de mise à l'abri. Les CHRS permettent quant à eux de stabiliser la personne et d'être accueilli plus durablement avec un accompagnement social renforcé. Le logement adapté donne la possibilité d'accéder à une solution plus pérenne avec un statut de locataire. Ce cheminement est appelé logement « en escalier ».

Or, ces parcours semblent de plus en plus difficiles à réaliser et pas toujours pertinents. En effet, le parc de l'hébergement est également saturé par manque de rotation.

Cela nous amène à développer la notion du « logement d’abord ». Les démarches mises en œuvre depuis une décennie visent à mettre en pratique le concept du « logement d’abord »⁵ ou « housing first », développé à New York dans les années 1990 puis dans les pays scandinaves. Cette approche a pour objectif d’accompagner la personne directement dans un logement sans avoir de coupure d’insertion et de changement de lieux d’hébergement.



Les objectifs recherchés par les pouvoirs public sont de :

- « produire et mobiliser plus de logements abordables et adaptés aux besoins des personnes sans-abri et mal logées ;
- promouvoir et accélérer l'accès au logement et faciliter la mobilité résidentielle des personnes défavorisées ;
- mieux accompagner les personnes sans domicile et favoriser le maintien dans le logement ;
- prévenir les ruptures dans les parcours résidentiels et recentrer l'hébergement d'urgence sur ses missions de réponse immédiate et inconditionnelle ;
- mobiliser les acteurs et les territoires pour mettre en œuvre le principe du logement d'abord.»⁶

Nous allons voir que le logement accompagné et particulièrement les résidences sociales sont un outil important de la politique du logement d’abord. Elles permettent en effet de lutter contre le sans-abrisme.

⁵ <https://www.at-entreprise-pauvrete.org/projet/acces-direct-au-logement-pour-les-sans-domicile/>

⁶ <https://www.senat.fr/rap/r18-614/r18-6144.html>

1.3 Le logement accompagné : la résidence sociale et la pension de famille

Afin de vous présenter ce que sont les résidences sociales, les fonctions qu'elles remplissent et les rendre lisibles dans l'ensemble des dispositifs d'accueil temporaire, il est nécessaire de s'attacher à leur processus de création.

Historiquement, les résidences sociales sont apparues dans un contexte de transformation des anciens foyers: foyers de travailleurs migrants (FTM) et des foyers de jeunes travailleurs (FJT). Ce changement prend source dans les constats effectués sur la population présente dans ces structures. Ces derniers sont devenus en grande partie des lieux de vie permanents pour les personnes, au vu de leur passage à la retraite et des difficultés de santé liées à leur âge. Face à ce vieillissement de la population, c'est la fonction même des foyers qui se trouve bouleversée. En outre, bien que les résidences sociales aient toujours vocation à accueillir les jeunes travailleurs et les anciens migrants, l'aménagement de ce dispositif vise à proposer des nouvelles prestations afin de répondre aux nécessités croissantes des personnes.

Par ailleurs, les résidences sociales font suite à un second constat : des besoins auxquels le parc de logement ordinaire ne peut répondre. En effet, comme vu précédemment, ces structures se développent dans un contexte où le marché du logement social et privé demeure saturé. Au vu de la crise actuelle, on retrouve donc une différence considérable entre l'offre et la demande dans le domaine de l'habitat.

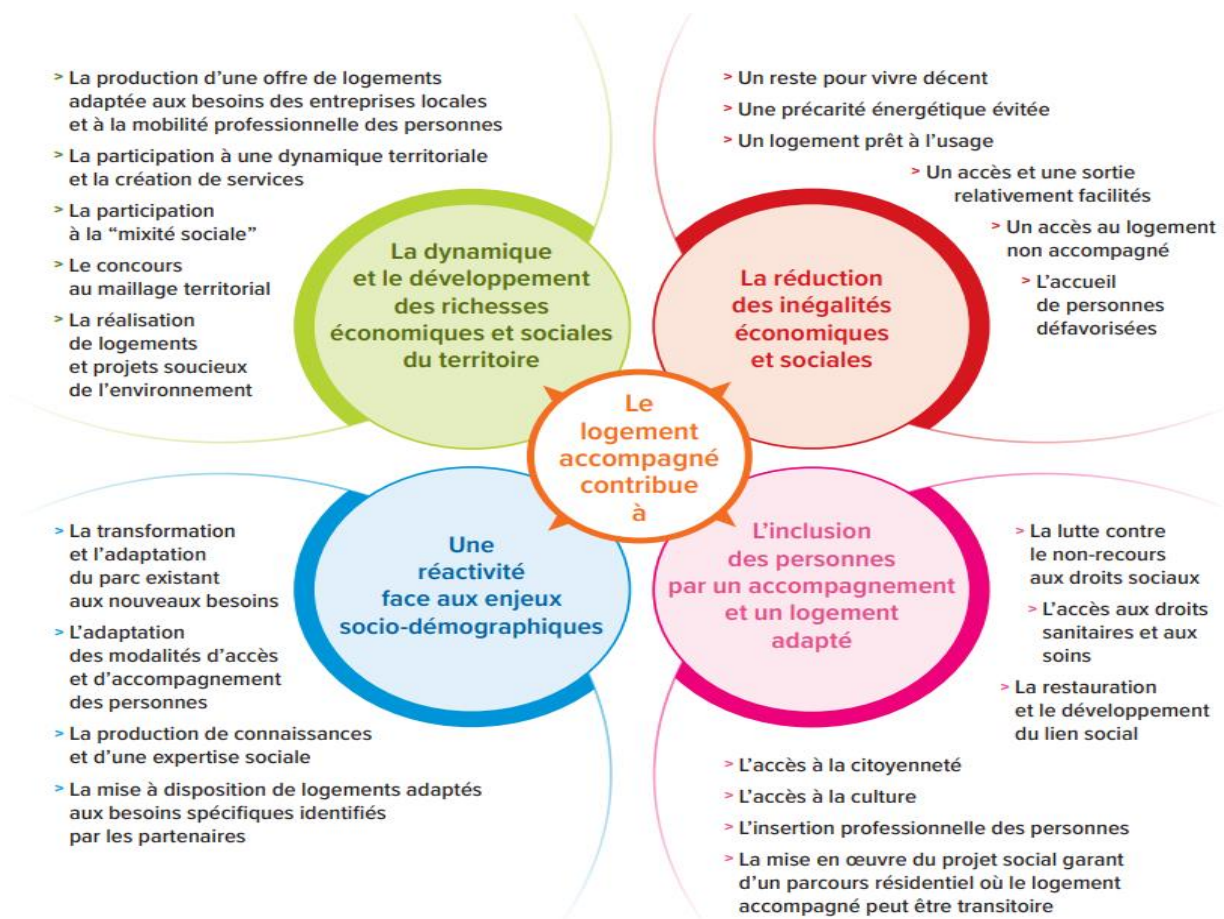
La mise en place des résidences sociales s'inscrit donc dans une volonté d'être une réponse temporaire pour les personnes en attente d'une proposition de logement.

Par conséquent, les résidences sociales émanent de plusieurs repérages: une population vieillissante dans les anciens foyers, un besoin de rénovation des établissements d'accueil temporaire, mais aussi une augmentation sans précédent des demandeurs de logement.

Afin de répondre à ces différents constats, on retrouve à ce jour des résidences sociales neuves, dites « ex-nihilo », ou encore des constructions relevant de la transformation des foyers de jeunes travailleurs et des foyers de travailleurs migrants.

Les résidences sociales offrent donc une solution de logement meublé temporaire à des ménages modestes qui rencontrent des difficultés d'accès au logement ordinaire, pour des raisons économiques ou sociales, et pour lesquels un accompagnement peut s'avérer nécessaire. Les professionnels présents sont nommés « chargés de gestion locative ». Ils assurent le suivi des résidents et ont généralement une formation dans le domaine du social pour pouvoir répondre aux différentes problématiques des locataires. Ils ont également une mission de gestion locative pour assurer le suivi budgétaire des redevances. Cette double « casquette » a donné l'apparition d'une nouvelle dénomination « La gestion locative sociale ».

Selon l'union professionnelle du logement accompagné, l'utilité sociale du logement accompagné peut être perçue en quatre dimensions.⁷



Aussi, il nous semble approprié de développer dans cette partie une autre forme de résidence sociale. Elle est appelée pension de famille. De la même manière, il s'agit d'un établissement collectif où les résidents occupent un logement individuel avec un statut de locataire.

⁷ Source UNAFO, l'utilité sociale du logement accompagné, novembre 2019, collection repère.

Comme en résidence sociale classique, les logements sont privatifs et équipés de tous les éléments de confort (cuisine, sanitaires).

Ce sont souvent des studios d'une vingtaine de mètres carrés. « *La résidence sociale dénommée "pension de famille" est un établissement destiné à l'accueil sans condition de durée des personnes dont la situation sociale et psychologique rend difficile leur accès à un logement ordinaire* »⁸. (Halifax, 2017)

Ces établissements sont pourvus de pièces collectives (salles d'animation, cuisines collectives, laverie, etc.). Ces espaces peuvent être dédiés à la réalisation d'activités en lien avec le projet social et permet l'animation de la vie de l'établissement.

Contrairement à la résidence sociale classique, les pensions de famille sont encadrées par un ou plusieurs professionnels appelés hôtes, qui ont pour mission d'animer et d'encadrer le collectif. Autre différence, la pension de famille donne la possibilité à leur locataire de ne pas être dans une démarche de relogement dans le droit commun. Autrement dit, les bénéficiaires des pensions de famille peuvent y rester sans limite de temps.

1.4 Le public

Pour notre étude, nous nous intéressons principalement au public sollicitant le service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO, 115). Celui-ci recense les demandes d'hébergement d'urgence ou d'insertion, ainsi que celles des logements adaptés. Le public concerné par notre étude est ou a été par définition sans domicile stable.

A travers l'histoire, les sans domicile sont passés d'êtres déviants qu'il faut discipliner à des personnes en situation de pauvreté, de précarité et par conséquent à une notion de « fragilité » (Thomas, 1997).

Selon Pierre Bourdieu, (Jourdain, 2011), l'homme est un être social, le comportement humain est encouragé par notre environnement social. Selon lui, notre façon d'être serait déterminée par les relations que l'on entretient avec les autres et surtout notre famille. C'est ce qu'il nomme l'habitus, « *c'est en fonction de cet habitus hérité que tout homme agit dans la société* ».

⁸ art. L. 633 1 du Code de la construction et de l'habitation

Cela nous amène à faire le lien entre les relations humaines et familiales et les bénéficiaires du logement adapté.

Nous remarquons bien souvent un isolement des résidents lié à ce manque d'entourage. Nous pouvons parler ici de « disqualification sociale » (Paugam, 1991) « *deux facteurs ont mené la population vers la précarité : la crise de l'emploi et la fragilité des liens familiaux et sociaux* ».

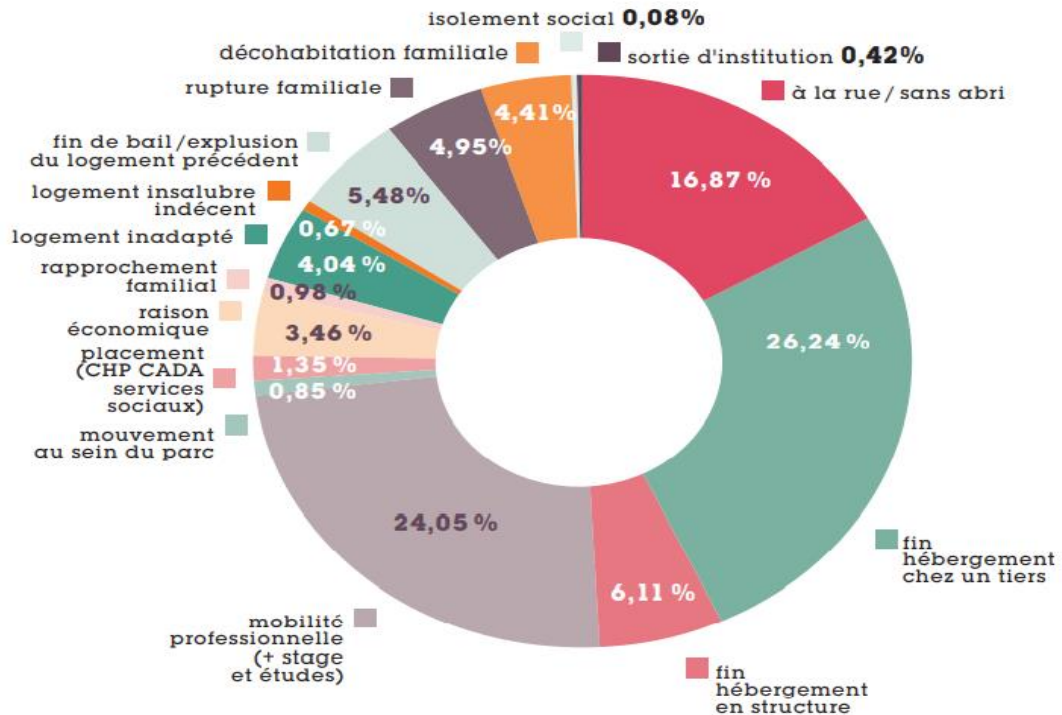
Pour traduire les causes du sans abris, deux raisons s'opposent et s'entremêlent. La première suggère des motifs structurels comme la crise économique, le chômage, la crise du logement... La seconde renvoie elle à des éléments plus individuels comme problèmes psychologiques, des ruptures, ou la consommation de produits addictifs. Nous pouvons nous demander si ce sont ces problèmes qui causent cette précarité ou s'ils en sont les conséquences. « *Dans l'univers académique, plusieurs traditions de recherche s'opposent : certaines accordent une grande importance aux liens sociaux dans l'explication du phénomène, d'autres à la pauvreté, aux difficultés d'accès au logement ou aux logiques institutionnelles* », (Brousse, 2006).

De la même manière, la santé, comme le travail peuvent être considérés à la fois comme la source du problème liée au logement ainsi que comme la conséquence. D'ailleurs, il est simple de comprendre la difficulté à se soigner et avoir un travail sans logement. Tout comme il est possible de perdre son emploi et son logement à cause de problèmes de santé physique ou mentale.

Aussi, afin de mieux comprendre cet aspect, nous avons cherché à savoir quelles étaient les causes de prescription en résidence sociale. Dans le graphique ci-dessous⁹, nous constatons que c'est bien la précarité des personnes qui motive la demande de logement accompagné. Outre les personnes à la rue, les besoins peuvent venir d'une fin d'hébergement en structure ou chez un tiers, d'une fin de bail, d'une expulsion, d'une rupture familiale, de violence conjugale...

⁹ Les chiffres de l'UNAF0 n°3, profils et parcours des personnes logées, édition 2021

Répartition des résidents ayant emménagé



27 | Les chiffres de l'Unaf - Profils et parcours des personnes logées. Édition 2021

Face à la problématique du mal logement et du sans-abrisme, le logement accompagné peut être pensé comme une solution. Il est avant tout un outil nécessaire mais non suffisant en soi. En effet, avant et pendant l'entrée en structure un accompagnement est souvent nécessaire. (Cassilde, 2021)

Cependant, la capacité à intégrer un logement peut être « pris en étau » entre les démarches administratives (revenu, santé,...), et la rareté des logements sociaux. (Cassilde, 2021)

Afin de mieux comprendre les spécificités de l'accompagnement, il nous semble nécessaire de mieux cerner les caractéristiques et les besoins des locataires en résidence sociale. Cela nous permettra ensuite de définir la démarche d'inclusion sociale.

Partie 2 Conceptualisation des problématiques conjecturales

2.1 L'accompagnement social et les problématiques rencontrées

La notion d'accompagnement social est reprise depuis plusieurs années par de multiples acteurs institutionnels, professionnels et associatifs. De manière générale, l'accompagnement social est individualisé. Il consiste à guider, soutenir ou encore aider les usagers. C'est une « *mise en relation dans une "temporalité-durée constituant une forme de processus", un cheminement commun variant en fonction des dispositifs et modes d'accompagnement existants ; l'existence de relations personnalisées, interactives, s'effectuant dans un rapport à l'autre toujours complexe ; une démarche constituée d'un ensemble de comportements et de conduites étayés par des savoirs théoriques et pratiques, constituant un type de professionnalité* ».

(Ardoino, 2000).

L'accompagnement des résidents, peut être compliqué puisque comme nous l'avons mentionné précédemment, les problématiques du public repéré s'accumulent et s'entrecroisent les unes avec les autres. Ainsi, il est courant de rencontrer une personne n'ayant pas de pièce d'identité, celle-ci ne peut donc pas effectuer de démarche administrative. Autre scénario, un locataire en résidence sociale qui n'effectue pas sa déclaration trimestrielle de renouvellement RSA se retrouve sans ressource. Il n'est donc plus en mesure de subvenir à ses besoins alimentaires. Ses droits à l'allocation logement sont également suspendus. Il se retrouve ensuite en situation d'impayé et endetté. A cela, nous pouvons adjoindre des difficultés de santé, d'autonomie ou d'isolement.

Lorsque l'on croise les recherches théoriques et notre expérience de terrain, nous constatons que la cause des besoins d'accompagnement peut être divisée en deux catégories. Une première administrative et économique, puis une deuxième sanitaire et sociale.

En effet, nous pouvons observer un comportement de fuite des usagers face à des incompréhensions administratives. Celles-ci se traduisent ensuite par des difficultés économiques. Nous pouvons parler ici de non-recours. C'est une absence de démarche de prestation sociale dont la personne est pourtant éligible (Warin, 2016).

Le non-recours des usagers est lié à la non connaissance des prestations. Il peut être également dû à une attitude distante face aux règles et procédures peu compréhensibles pour accéder ou maintenir ses droits. Le contexte sanitaire, la fermeture de certains lieux du service public et la dématérialisation amplifient ce constat.

Dans cette première catégorie, il s'agit de s'assurer que les résidents ont accès aux droits sociaux et sont à jour de leurs démarches. Par ailleurs, ce soutien peut également assurer une aide à la gestion budgétaire et à l'appropriation du logement. Cette action vise à contribuer aux enseignements basiques dans l'optique d'un logement autonome.

La seconde catégorie que nous énonçons regroupe le sanitaire et social. Dans celle-ci, nous retrouvons les difficultés liées à la perte d'autonomie. Elle peut être due au vieillissement ou à des antécédents médicaux. A cela s'additionnent parfois l'isolement des personnes et de multiples addictions. L'accompagnement peut prévoir différentes formes pour encourager leur accès aux soins et aux droits sanitaires.

Cela s'effectue la plupart du temps de façon formelle lors de rendez-vous. En effet, afin de soulever ces problématiques et selon la volonté de l'utilisateur un accompagnement est proposé. Il s'effectue en lien avec les partenaires locaux. Ce travail d'orientation nécessite de se faire connaître et d'être informé des personnes ressources du territoire.

Des actions collectives peuvent aussi être proposées sous plusieurs formes et thématiques. Elles ont pour objectif d'informer les résidents sur leurs droits sociaux, sanitaires, l'accès aux soins, la perte d'autonomie, les services à domicile, le relogement, etc... D'autres rencontres collectives au sein des résidences sociales ont pour finalité de lutter contre l'isolement en organisant des temps conviviaux.

Cette prise en compte globale des personnes en lien avec les acteurs et les ressources extérieures, nécessite de comprendre la notion d'inclusion sociale.

2.2 L'inclusion sociale

Le mot « inclusion » est de plus en plus employé, notamment dans le milieu professionnel, associatif et politique. En français, le mot « inclusion » signifie « *Action d'inclure quelque chose dans un tout, un ensemble ; état de quelque chose qui est inclus dans autre chose. Action d'intégrer une personne, un groupe, de mettre fin à leur exclusion (sociale, notamment)*¹⁰ ». Il est lié à un processus d'insertion ou d'intégration.

Depuis 2011 et selon la Charte des droits fondamentaux de la Commission européenne, l'inclusion sociale est définie comme un « *processus qui garantit que les personnes en danger de pauvreté et d'exclusion obtiennent les possibilités et les ressources nécessaires pour participer pleinement à la vie économique, sociale et culturelle, et qu'elles jouissent d'un niveau de vie et de bien-être considéré comme normal pour la société dans laquelle elles vivent. L'inclusion sociale leur garantit une meilleure participation aux processus de prise de décision qui affectent leur vie et un meilleur accès à leurs droits fondamentaux* »¹¹.

L'inclusion est perçue comme une évolution des valeurs et des pratiques, voire d'un changement de paradigme social. (Bouquet, 2015). La notion d'inclusion comporte souvent de multiples déclinaisons : sociale, culturelle, citoyenne, professionnel, économique.

Elle semble se confondre à d'autres concepts que sont l'intégration et l'insertion en contradiction avec l'exclusion. Plus largement l'inclusion sociale est un objectif visant la cohésion sociale.

Dans « la théorie des systèmes sociaux » le sociologue Allemand Niklas Luhmann (1927-1998), analyse les différentes conditions d'inclusion/exclusion au sein des systèmes et des organisations de la société moderne. Il est l'un des premiers à avoir démocratisé le terme d'inclusion sociale en opposition à l'exclusion sociale. Ses études seront développées dans de nombreux pays tels que le Canada.

¹⁰ <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/inclusion/>

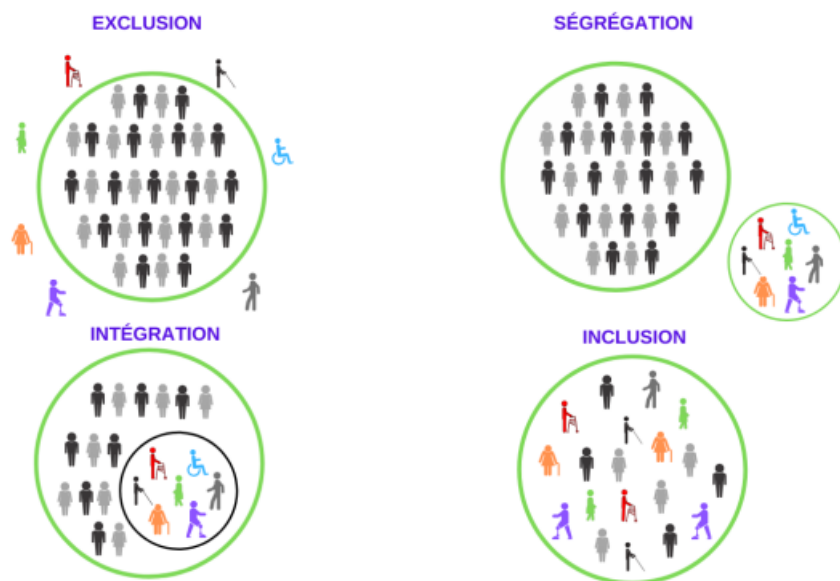
¹¹ Commission européenne, « L'inclusion sociale », Document de politique transversale française, projet de loi de finances pour 2011, p. 9.

En France, le terme est utilisé principalement dans le champ du handicap ou de l'éducation. C'est en 2013 que nous avons constaté une évolution terminologique. Ainsi, le comité interministériel de lutte contre l'exclusion intègre un plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale¹².

Celui avait pour objectif de :

- Réduire les inégalités et prévenir les ruptures
- Venir en aide et accompagner vers l'insertion
- Coordonner l'action sociale et valoriser ses acteurs

Nous entendons régulièrement parler de société dit « inclusive ». Cependant, nous constatons que presque une décennie plus tard, ces axes de travail sont plus que jamais d'actualité, avec en toile de fond la santé, l'éducation, l'emploi et le logement.



Ce schéma (Mesaouidi, 2020) fréquemment reproduit permet de comprendre en une image, les différences entre exclusion, séparation, intégration et inclusion. Un autre concept est très utilisé dans le domaine du social, celui de l'insertion. En effet, pour les professionnels de ce secteur, l'insertion sociale, consiste à adapter les individus à la société. A contrario, nous avons vu que l'inclusion sociale proposait une adaptation de la société à l'individu (Dubéchet, 2015).

¹² https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/Plan_pluriannuel_contre_la_pauvrete_et_pour_l_inclusion_sociale.pdf

1.3 La Question de recherche

L'examen de la revue de littérature a permis de mettre en évidence le logement adapté, son public et son accompagnement.

Aussi, comme nous l'avons vu précédemment le logement permet d'avoir une fonction sociale, il est la preuve d'une inclusion dans la société en tant que personne. Il donne la possibilité aux gens d'interagir entre eux. La finalité et l'objectif recherché par le logement accompagné est d'être un tremplin pour résoudre les difficultés rencontrées par le public accueilli. Qu'en est-il réellement ? Le résident trouve-t-il sa place dans la structure ? L'accompagnement est-il adapté aux besoins ?

Ces questionnements nous ont donc menés à la problématique suivante :

En quoi le logement accompagné peut-il être un outil d'inclusion sociale?

1.4 Les hypothèses

En vue d'apporter des éléments de réponse à cette problématique nous avons émis trois hypothèses :

- Il semblerait que les usagers accueillis en logement accompagné ont un souhait de stabilité lié au logement.
- Il semblerait que les bénéficiaires des résidences sociales ont un besoin d'accompagnement et d'orientation pour faciliter leur inclusion sociale.
- Il semblerait que le logement accompagné soit un moyen de progresser dans un parcours de vie sociale.

La première hypothèse fait référence au besoin primaire d'Habitat. La seconde hypothèse questionne l'un des principaux besoins en logement adapté. Enfin la troisième hypothèse est en lien avec la notion d'ouverture et de logement tremplin.

Pour tester ces hypothèses en référence au cadre théorique, nous allons vous exposer le choix de notre dispositif d'investigation.

II Recherche Empirique

Partie 1 Méthodologie

1.1 Le choix de l’outil d’investigation

Nous avons fait le choix d’une méthode d’investigation quantitative par questionnaire. Selon Giardano et Jolibert (2016), *“La recherche quantitative permet de mieux tester des théories ou des hypothèses. La recherche quantitative est appropriée lorsqu’il existe un cadre théorique déjà bien reconnu. L’étude quantitative ne converge que très rarement sur un seul cadre, elle en propose souvent plusieurs. Il faut alors les comparer et les combiner”*.

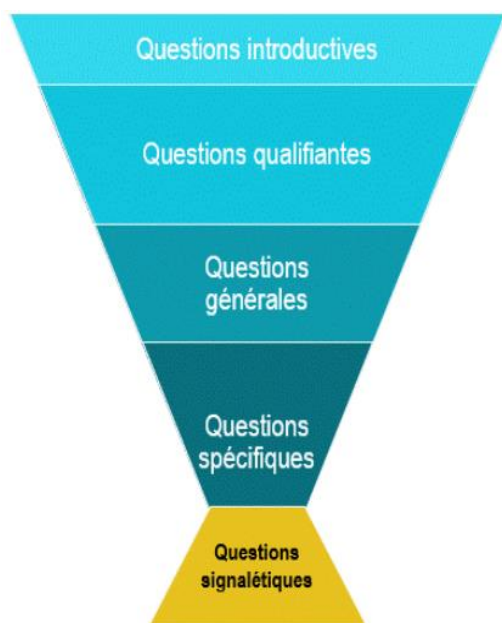
Cette approche nous a permis de recueillir des informations chiffrées de manière anonyme pour expliquer les comportements des individus. Outre la mise en corrélation de donnée objective, cela laisse la possibilité à un grand nombre de bénéficiaires de donner leurs avis et de se sentir écouté.

1.2 La présentation de l’échantillon

Notre étude s’effectue sur six résidences sociales réparties dans différentes villes du Valenciennois. Nous accueillons dans l’ensemble de ces établissements, près de deux cent personnes, femmes et hommes isolés. Afin d’avoir un échantillon statistiquement représentatif, nous avons décidé d’interroger un panel de cent personnes de manière aléatoire.

1.3 La méthode de construction du questionnaire

Nous avons constitué ce questionnaire en fonction de nos recherches littéraires ainsi que de notre expérience de terrain. Nous nous sommes également appuyés sur l’étude qualitative menée par l’association Aréli (Baronnet, 2016) analysant le rôle et les fonctions des résidences sociales dans la région des Hauts de France.



Nous avons choisi une méthode de structuration dite en sablier avec tout d'abord une première question introductive suivie d'une seconde question qualifiante pour caractériser les répondants.

Le déroulement de l'enquête est accompagné de questions générales pour faciliter les réponses et mieux entamer les questions spécifiques qui demandent plus d'implication.

Enfin les questions signalétiques permettent de collecter les informations d'ordre sociodémographique.

Afin de présenter un questionnaire en lien avec les hypothèses, nous avons élaboré un tableau avec des thématiques répondant à celles-ci.

Questions	Thématiques	Hypothèses
Q1. Depuis combien de temps avez-vous intégré votre logement ?	Vie au sein de la résidence sociale	Hypothèse 2
Q2. Quelle était votre situation liée au logement avant d'arriver en résidence sociale ?	Parcours antérieur à l'entrée en résidence sociale	Hypothèse 1 & 2
Q3. Bénéficiez-vous d'un accompagnement pour vos démarches administratives, de santé, d'insertion professionnelle ou autres ?	Démarches en cours	Hypothèse 3
Q4. Avez-vous des contacts à l'extérieur de la résidence ?	Vie au sein de la résidence sociale	Hypothèse 3
	Démarches en cours	
Q5. Actuellement vous sentez-vous seul ?	Vie au sein de la résidence sociale	Hypothèse 1 & 2

Q6. La résidence sociale vous apporte-t-elle de la stabilité dans vos projets ?	Vie au sein de la résidence sociale	Hypothèse 1 & 2
Q7. Vous sentez vous chez vous en résidence sociale ?	Vie au sein de la résidence sociale	Hypothèse 1 & 3
Q8. Vous sentez vous utile ?	Projection dans l'avenir	Hypothèse 1 & 3
Q9. Le relogement après la résidence sociale vous semble-t-il inquiétant ?	Projection dans l'avenir	Hypothèse 1
Q10. Parmi ces propositions laquelle pourrait être la plus utile dans votre quotidien ? Plus de lien social, un travail, un accompagnement renforcé, une meilleure gestion de votre santé, autres	Vie au sein de la résidence sociale	Hypothèse 2
	Projection dans l'avenir	
Q11. De manière générale, que pensez-vous de votre séjour en résidence sociale? Très satisfait, satisfait, ni satisfait ni insatisfait, insatisfait, très insatisfait	Vie au sein de la résidence sociale	Hypothèse 2 & 3
Q12. Y a-t-il des choses que vous souhaitez voir améliorer dans la résidence? Si oui lesquels	Informations personnelles	Hypothèse 1, 2,3
Q.13 Quelle est votre situation professionnelle ?	Informations personnelles	Générique
Q14. Quelles sont vos sources de revenus ?	Informations personnelles	Générique
Q15. Quel est votre âge ?	Informations personnelles	Générique
Q15. Quel est votre Sexe?	Informations personnelles	Générique

L'idée étant de répondre aux hypothèses en justifiant ou non l'apport du logement adapté dans le parcours de vie des résidents.

1.4 Le méthode d'administration du questionnaire

Dans un premier temps, j'ai soumis le questionnaire auprès de mon directeur de mémoire. Il m'a guidé afin d'en apporter des améliorations. J'ai également demandé conseil auprès de mon directeur et de mon équipe de chargé de gestion locative. Cela m'a permis de proposer une enquête simple, compréhensive, précise et courte, ne dépassant pas cinq minutes.

Après validation de mon directeur de mémoire, j'ai créé le questionnaire par le biais du logiciel « *Sphixcampus* ». Cela m'a ensuite permis de diffuser un lien transmis aux résidents par smartphone. L'ensemble des personnes accueillies n'ayant pas de smartphone, j'ai, avec l'aide de mon équipe pu interroger en direct un grand nombre de bénéficiaires de manière aléatoire. J'ai également contacté une quinzaine de résidents par téléphone afin d'atteindre les 100 personnes.

Le questionnaire a donc été dans un premier temps auto-administré via un lien sur smartphone, puis administré en face à face et au téléphone.

1.5 Travail préparatoire

Objet d'étude	L'inclusion sociale en logement adapté
Population	Bénéficiaires des résidences sociales
Terrain investigué	6 résidences sociales
Panel/échantillon	100 personnes choisies aléatoirement
Mode d'administration	Mixte entre auto-administré via un lien sur smartphone. Puis administré par un enquêteur en face à face et au téléphone
Recueil des données	via un questionnaire effectué sur le logiciel sphinx
Comment analyser les données	Approche quantitative et statistique

A noter que les questions proposées pour cette enquête sont des questions fermées. L'ensemble du questionnaire a été saisi dans logiciel SphinxCampus. Celui-ci m'a permis de le diffuser aux résidents avec un message explicatif et de recueillir les informations. Le logiciel m'a ensuite permis de collecter l'ensemble des données quantitatives.

Partie 2 Analyse et recommandations

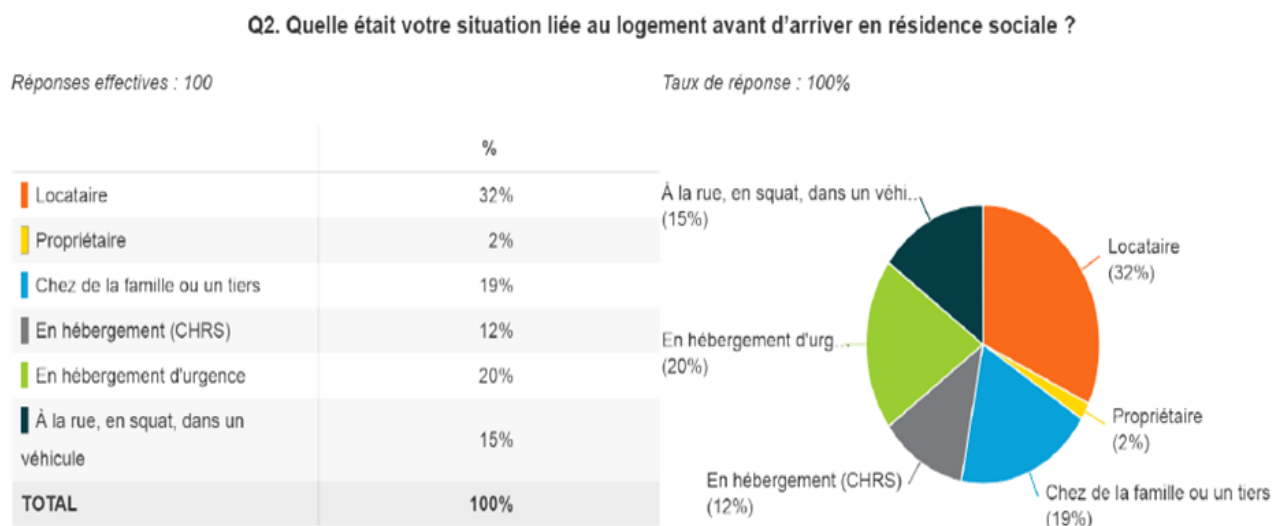
Afin de comprendre l'environnement de travail auquel nous nous intéressons ainsi que les différents axes de la recherche, nous effectuerons dans un premier temps un profil type de l'échantillon puis une analyse descriptive par tri à plat. Cette étape sera suivie par une mise en corrélation des données via la méthode de tri croisé. Nous ferons ensuite le lien entre les résultats et les hypothèses avant de soumettre quelques recommandations.

Nous utiliserons les pourcentages par commodité, ce qui consiste en une transformation d'unité de valeur statistique qui permet de résumer une valeur.

2.1 Tri à plat et analyse descriptive

Profil type : Homme de 46 ans allocataire du RSA, ancien locataire et présent en résidence sociale depuis plus de deux ans. C'est un résident en recherche d'emploi qui dit ne pas avoir d'accompagnement social. Il se sent utile et pas seul, il a des contacts avec l'extérieur de la structure notamment avec sa famille et ses amis. La structure lui apporte de la stabilité, il est satisfait des services et s'y sent chez lui. Il n'a pas d'appréhension quant au relogement après la résidence sociale.

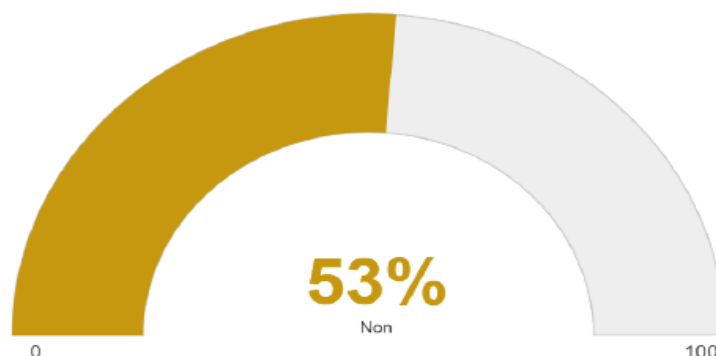
Lorsque l'on approfondi notre analyse nous pouvons commodément nuancer ce profil type. Le diagramme ci-dessous nous montre que plus de la moitié des personnes sondées étaient dans une situation de précarité liée au logement avant d'arriver en résidence sociale. En effet, les personnes à la rue, en hébergement d'urgence, en centre d'Hébergement et de réinsertion sociale ou hébergées chez des tiers représentent 66%.



Cela correspond au public accueilli en logement adapté et pour une partie à la logique du logement d'abord que nous avons exposé précédemment.

Aussi, trois aspects de notre étude sont à pondérer tant les résultats semblent symétriques.

Q3. Bénéficiez-vous d'un accompagnement pour vos démarches administratives, de santé, d'insertion professionnel ou autres ?



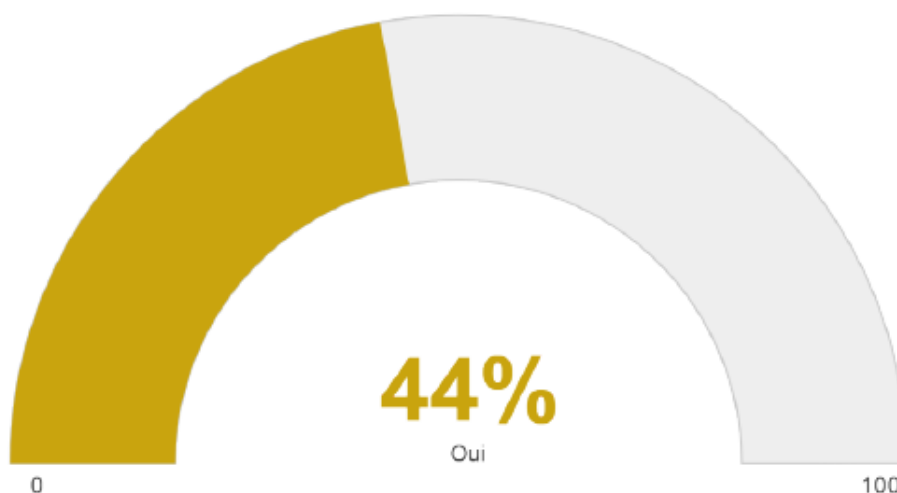
Oui :



A la question bénéficiez-vous d'un accompagnement dans vos démarches administratives, de santé, d'insertion professionnelle ou autre ? Nous remarquons qu'un peu plus de la moitié des personnes sondées (53%) ont répondu ne pas avoir d'accompagnement. Cependant, lors de l'administration du questionnaire en direct, nous nous sommes aperçus que certains résidents pensaient que la question était de savoir s'ils avaient besoin d'un accompagnement. D'autres en revanche répondaient par la négative mais se contredisaient en disant par la suite qu'ils étaient accompagnés au CCAS par exemple. Nous pouvons penser que la moitié des personnes interrogées n'ont pas d'accompagnement. Dans cette moitié, nous remarquons deux catégories de personnes : ceux autonomes dans leurs démarches n'ayant pas de besoin d'accompagnement, et les autres en rupture et isolés ne souhaitant pas bénéficier d'assistance.

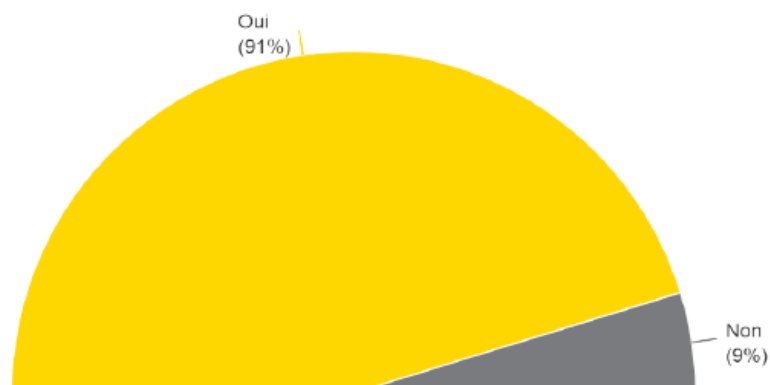
Aussi, afin de renforcer et de diversifier notre analyse, nous avons décidé de vous montrer un extrait de ce que les personnes ont précisé lorsqu'elles ont répondu par l'affirmatif. Le nuage de mots et le champ de texte laissent apparaître des spécialités ainsi que des zones géographiques. Celles-ci correspondant à la résidence sociale ou au service communal d'action sociale.

Q5. Actuellement vous sentez-vous seul ?



Nous observons à travers cette étude que près d'une personne sur deux ayant répondu à ce questionnaire se sent seule en logement adapté.

Q6. La résidence sociale vous apporte-t-elle de la stabilité dans vos projets ?



Nous constatons que pour la plupart des personnes (91%) ayant répondu à l'enquête, la résidence sociale leur apporte de la stabilité dans leurs projets.

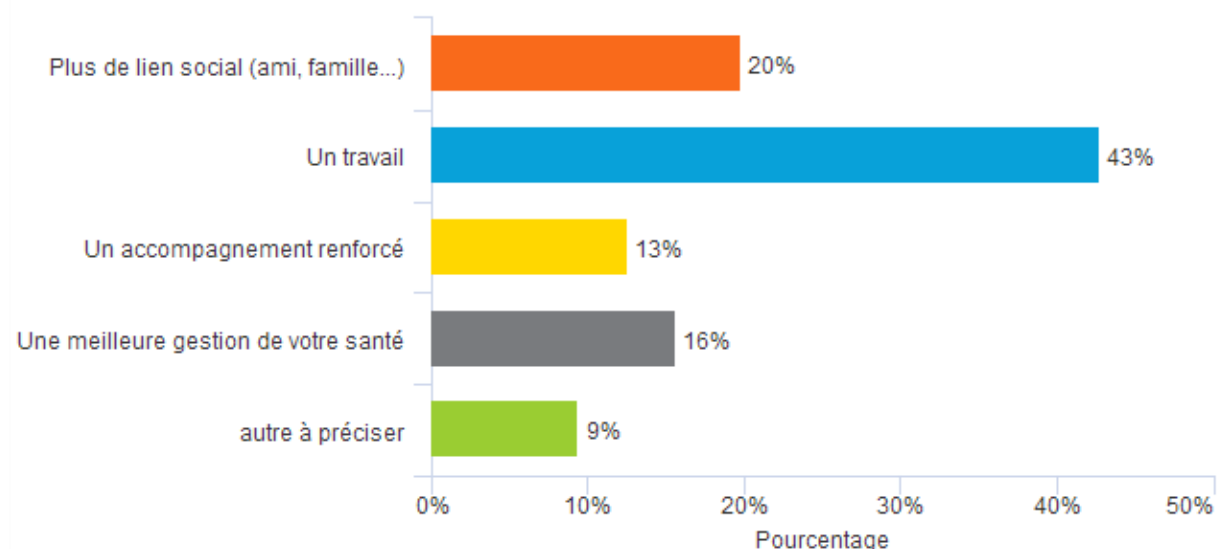
Q9. Le relogement après la résidence sociale vous semble t'il inquiétant ?



A la question neuf, le relogement après la résidence sociale vous semble-t-il inquiétant ?, nous constatons que près d'une personne sur deux l'est. Ce résultat est similaire à la question liée à l'accompagnement (54% et 53%).

Nous pouvons suggérer que les répondants non inquiets correspondent aux personnes plus autonomes et ne bénéficiant pas d'accompagnement. Les 46 % de personnes plus inquiètes ont besoin de plus de suivi.

Q10. Parmi ces propositions laquelle pourrait être la plus utile dans votre quotidien?



A la question 10, parmi ces propositions laquelle pourrait être la plus utile, 43 % des personnes sondées ont répondu avoir besoin d'un travail. Suivi de plus de lien social à 20 %, une meilleure gestion de la santé à 16 % puis un accompagnement renforcé à 13 %.

Nous observons que l'une des priorités des résidents ayant répondu à l'enquête est de trouver un emploi.

2.2 Tri croisé et analyse explicative

Le tri croisé va nous permettre d'affiner l'analyse des résultats en mettant en relation les réponses à des questions différentes pour rechercher quels critères jouent les uns sur les autres et ce afin de vérifier si deux variables de notre étude sont liées. Nous analyserons principalement les croisements avec une relation significative.

Croisement : Q1. Depuis combien de temps avez-vous intégré votre logement ? / Q15. Quel est votre âge ?

	Q15. QUEL EST VOTRE ÂGE ?
moins de 6 mois	35,8
entre 6 mois et 1 an	41,2
entre 1 an et deux ans	46,1
plus de deux ans	51,5
TOTAL	46,0

■ *Éléments significativement inférieurs à la moyenne*
 ■ *Éléments significativement supérieurs à la moyenne*

*La relation est très significative. p-value = < 0,01 ; Fisher = 10,6.
 Variance inter = 1 025,4. Variance intra = 96,7.*

Dans un premier temps, nous avons croisé la variable Q1 depuis combien de temps avez-vous intégré votre logement avec la Q15 quel est votre âge. Nous constatons que la moyenne d'âge la plus jeune (36 ans) est présente depuis moins de six mois.

Nous pouvons supposer qu'il y a de plus en plus de jeunes demandeurs de logement accompagné. Cela semble être en adéquation avec l'idée générale que la précarité chez les jeunes s'accroît.

Croisement : Q5. Actuellement vous sentez-vous seul ? / Q16. Quel est votre Sexe ?

Q5. ACTUELLEMENT VOUS SENTEZ-VOUS SEUL ?	Q16. QUEL EST VOTRE SEXE ?		
	HOMME	FEMME	TOTAL
Oui	91%	9%	100%
Non	73%	27%	100%
TOTAL	81%	19%	

■ Eléments sous-représentés ■ Eléments sur-représentés

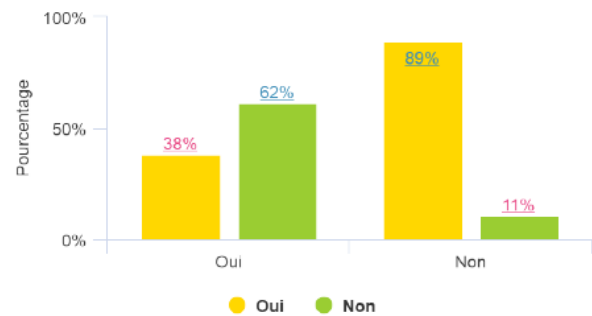
La relation est significative. p-value = 0,0 ; K_{hi}2 = 5,0 ; ddl = 1.

Lorsque l'on croise le sentiment de solitude et le sexe de la personne, nous observons que proportionnellement les hommes disent se sentir plus seul que les femmes. Plus généralement la solitude peut s'expliquer en partie par la période de restriction sanitaire et de confinement que nous avons récemment enduré.

Nous constatons également que dans deux de nos structures, la disposition des studios, plus éloignés les uns des autres peut accentuer l'isolement entre les résidents. En effet, à la différence des hébergements collectifs, en logement adapté les résidents sont chez eux et seuls dans leur logement. Autre piste, une pathologie mentale peut également expliquer ce résultat.

Croisement : Q6. La résidence sociale vous apporte-t-elle de la stabilité dans vos projets ? / Q5. Actuellement vous sentez-vous seul ?

Q6. LA RÉSIDENCE SOCIALE VOUS APPORTE-T-ELLE DE LA STABILITÉ DANS VOS PROJETS ?	Q5. ACTUELLEMENT VOUS SENTEZ-VOUS SEUL ?		
	OUI	NON	TOTAL
Oui	38%	62%	100%
Non	89%	11%	100%
TOTAL	43%	57%	



■ Eléments sous-représentés ■ Eléments sur-représentés

La relation est très significative. p-value = < 0,01 ; K_{hi}2 = 8,5 ; ddl = 1.

Lorsque l'on croise la Q6 la résidence sociale vous apporte de la stabilité dans vos projets avec la question 5 vous sentez vous seul, nous remarquons que pour la plupart des personnes qui se sentent seules, la résidence sociale ne leur apporte pas de la stabilité dans leurs projets (89 %). En effet, la résidence sociale apporte de la stabilité pour 38 % des personnes qui se sentent seules.

Aussi pour 62 % des personnes qui ne se sentent pas seules, la résidence sociale leur apporte de la stabilité. Cela semble vouloir dire que pour la plupart des personnes ayant répondu à cette enquête, la résidence sociale n'est pas adaptée aux personnes qui se sentent seules.

Croisement : Q8. Vous sentez vous utile ? / Q6. La résidence sociale vous apporte-t-elle de la stabilité dans vos projets ?

Q8. VOUS SENTEZ VOUS UTILE ?	Q6. LA RÉSIDENCE SOCIALE VOUS APPORTE-T-ELLE DE LA STABILITÉ DANS VOS PROJETS ?		
	OUI	NON	TOTAL
Oui	97%	3%	100%
Non	76%	24%	100%
TOTAL	90%	10%	

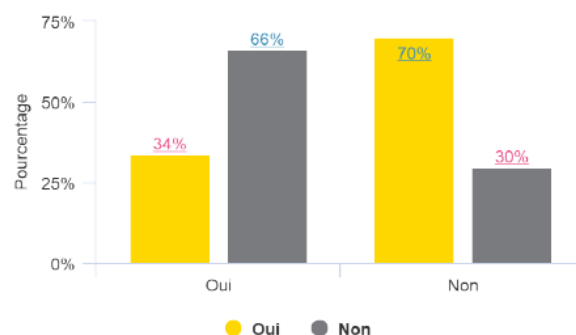
■ Éléments sous-représentés ■ Éléments sur-représentés

La relation est très significative. $p\text{-value} = < 0,01$; $\text{Khi2} = 9,7$; $\text{ddl} = 1$.

Nous observons au travers ce tableau que pour les personnes ayant répondu se sentir utile, la résidence sociale leur apporte de la stabilité dans leurs projets à 97%. Aussi pour 76 % des répondants qui ne se sentent pas utiles la résidence sociale leur apporte de la stabilité. Que l'on se sente utile ou non, la structure apporte de la stabilité à ses bénéficiaires.

Croisement : Q8. Vous sentez vous utile ? / Q5. Actuellement vous sentez-vous seul ?

Q8. VOUS SENTEZ VOUS UTILE ?	Q5. ACTUELLEMENT VOUS SENTEZ-VOUS SEUL ?		
	OUI	NON	TOTAL
Oui	34%	66%	100%
Non	70%	30%	100%
TOTAL	45%	55%	



■ Éléments sous-représentés ■ Éléments sur-représentés

La relation est très significative. $p\text{-value} = < 0,01$; $\text{Khi2} = 10,8$; $\text{ddl} = 1$.

Nous constatons une dépendance entre le fait de se sentir utile et celui de se sentir seul. En effet, lorsque l'on croise la Q8 avec la Q5, nous remarquons que 70 % des répondants se sentent à la fois seuls et inutiles. Le résultat est quasi similaire dans l'autre sens puisque les 2/3 des personnes qui se sentent utiles ne se sentent pas seules. Nous pouvons en déduire que pour notre échantillon, la plupart des personnes qui se sentent seules ne se sentent pas utiles.

Croisement : Q8. Vous sentez vous utile ? / Q7. Vous sentez vous chez vous en résidence sociale?

Q8. VOUS SENTEZ VOUS UTILE ?	Q7. VOUS SENTEZ VOUS CHEZ VOUS EN RÉSIDENCE SOCIALE?		
	OUI	NON	TOTAL
Oui	69%	31%	100%
Non	47%	53%	100%
TOTAL	62%	38%	

■ Éléments sous-représentés ■ Éléments sur-représentés

La relation est significative. p-value = 0,0 ; Kht2 = 4,4 ; ddl = 1.

Nous remarquons que la majeure partie des personnes qui disent se sentir chez elles en résidence sociale se sentent utiles (69%). A contrario plus de la moitié (53%) des résidents qui ne se sentent pas chez eux en résidence sociale ne se sentent pas utiles. Cela peut sous-entendre que les personnes qui se sentent utiles s'approprient davantage leur logement.

Croisement : Q14. Quelles sont vos sources de revenus? / Q13. Quelle est votre situation professionnelle ?

Q14. QUELLES SONT VOS SOURCES DE REVENUS ?	Q13. QUELLE EST VOTRE SITUATION PROFESSIONNELLE ?				TOTAL
	SANS EMPLOI	EN RECHERCHE D'EMPLOI	SALARIÉ(E)	ENTREPRENEUR	
RSA	43%	57%	0%	0%	100%
AAH	80%	20%	0%	0%	100%
Pôle emploi	20%	80%	0%	0%	100%
Salaire	0%	0%	100%	0%	100%
Retraite	100%	0%	0%	0%	100%
Sans ressources	50%	50%	0%	0%	100%
Autres	0%	0%	0%	0%	100%

■ Éléments sous-représentés ■ Éléments sur-représentés

La relation est très significative. p-value = < 0,01 ; Kht2 = 117,1 ; ddl = 10.

Ce tableau permet de nous rendre compte que dans l'échantillon étudié, 57 % des allocataires du revenu de solidarité active sont en recherche d'emploi. A contrario 43 % des personnes allocataires du RSA ne sont pas dans une dynamique de recherche d'emploi. Cela nous montre que plus de la moitié des personnes au RSA se disent être en recherche d'emploi et que 80% des personnes inscrites au pôle emploi sont en recherche d'emploi.

Croisement : Q14. Quelles sont vos sources de revenus? / Q10. Parmi ces propositions laquelle pourrait être la plus utile dans votre quotidien?

Q14. QUELLES SONT VOS SOURCES DE REVENUS?	Q10. PARMIS CES PROPOSITIONS LAQUELLE POURRAIT ÊTRE LA PLUS UTILE DANS VOTRE QUOTIDIEN?					TOTAL
	PLUS DE LIEN SOCIAL (AMI, FAMILLE...)	UN TRAVAIL	UN ACCOMPAGNEM... RENFORCÉ	UNE MEILLEURE GESTION DE VOTRE SANTÉ	AUTRE À PRÉCISER	
RSA	18%	<u>53%</u>	6%	16%	6%	100%
AAH	<u>40%</u>	<u>7%</u>	<u>33%</u>	13%	7%	100%
Pôle emploi	7%	<u>80%</u>	7%	7%	0%	100%
Salaire	20%	<u>10%</u>	20%	0%	<u>50%</u>	100%
Retraite	0%	<u>0%</u>	20%	<u>80%</u>	0%	100%
Sans ressources	50%	50%	0%	0%	0%	100%
Autres	0%	0%	0%	0%	0%	100%

■ Éléments sous-représentés ■ Éléments sur-représentés

La relation est très significative. $p\text{-value} < 0,01$; $\text{Chi}^2 = 66,2$; $\text{ddl} = 20$.

Lorsque l'on croise la question liée aux sources de revenus avec celle liée aux besoins des résidents, nous observons que les personnes à qui l'on verse une allocation d'adulte handicapé sont celles qui sont le plus en demande d'accompagnement renforcé (33%). Aussi les personnes retraitées ont un besoin plus important en matière de gestion de la santé (80%).



Les personnes salariés sont celles ayant exprimé le plus de souhaits annexes (50%). Ce nuage de mot fait apparaître d'autres besoins, tels qu'un logement, de la surveillance de nuit ou encore un(e) concubin(age) que l'on peut articuler avec plus de lien social.

Les différents tris croisés nous ont permis de confronter les éléments de notre étude. En effet, nous observons que la population en résidence sociale est de plus en plus jeune. Que la solitude et le manque d'utilité sont des problématiques présentes dans le quotidien des bénéficiaires des résidences sociales. Nous observons également que le travail, le lien social et l'accompagnement social sont les besoins prépondérants de notre échantillon.

2.3 Retour aux hypothèses

Suite à notre revue de littérature et à notre expertise de terrain, nous avons émis trois hypothèses qui peuvent représenter une réponse à la problématique initiale. Nous allons maintenant procéder à une interprétation des résultats afin d'affirmer ou non nos suppositions. Pour cela, nous nous demanderons si les résultats de notre étude quantitative permettent de valider ou non les hypothèses de la recherche. Aussi, nous interpréterons les écarts éventuels.

Hypothèse 1 : Il semblerait que les usagers accueillis en logement accompagné ont un souhait de stabilité lié au logement.

Nous avons exposé dans notre partie théorique la nécessité fondamentale de l'habitat (Bonetti, Maslow). La nature du public accueilli en résidence sociale (Paugman, Brousse), ainsi que les difficultés qu'ont les personnes en situation de précarité à trouver un logement (Ballain, Marpsat).

Lorsque l'on observe l'origine des résidents ayant répondu à l'enquête, nous remarquons qu'une majorité était sans domicile, chez des tiers ou en hébergement. Nous pouvons donc supposer une volonté de maintien d'habitat.

Aussi lorsqu'on analyse les résultats de l'enquête nous constatons que pour une grande majorité (91%) la résidence sociale apporte une stabilité dans le projet des résidents. A noter également que 2/3 des répondants disent se sentir chez eux en résidence sociale.

Le temps de présence en résidence sociale supérieure à 1 an¹³ pour 66 % des sondés peut être également un indicateur utile.

Par conséquent, nous confirmons notre première hypothèse selon laquelle les usagers accueillis en logement accompagné ont un souhait de stabilité lié au logement.

¹³ Annexe 2

Hypothèse 2 : Il semblerait que les bénéficiaires des résidences sociales ont un besoin d'accompagnement et d'orientation pour faciliter leur inclusion sociale.

Nous avons noté que le public locataire des résidences sociales pouvait être isolé socialement (Paugam, 1991), et qu'une partie d'entre eux étaient parfois sujet au non-recours (Warin, 2016).

Dans notre échantillon, nous avons observé qu'une partie des résidents étaient accompagnés dans leurs démarches administratives à l'extérieur ou à l'intérieur de la structure (47%). Nous remarquons également que plus de la moitié des personnes interrogées disent ne pas être accompagnées.

Comme nous l'avons constaté lors de notre enquête, certains sont autonomes dans leurs démarches. Néanmoins une autre catégorie dit être autonome, sans doute par dignité, mais semblerait retrouver en rupture de tout accompagnement.

Nous constatons que dans le choix des besoins utiles soumis à notre échantillon, l'ensemble des propositions permet une inclusion sociale des résidents. En outre, l'accompagnement social renforcé, la santé et le travail nécessite l'intervention d'un professionnel et par conséquent d'une orientation.

A noter également que les personnes qui se sentent seules ont plus besoin de lien social que d'un accompagnement¹⁴.

Nous confirmons par la même, notre deuxième hypothèse selon laquelle les bénéficiaires des résidences sociales ont un besoin d'accompagnement et d'orientation pour faciliter leur intégration. Cela en prenant en considération que ce besoin n'est pas nécessaire pour la partie la plus autonome d'entre eux.

Hypothèse 3 : Il semblerait que le logement accompagné soit un moyen de progresser dans un parcours de vie sociale.

Le logement accompagné et plus précisément ici la résidence sociale est un moyen d'avancer et de définir des projets. En effet, notre étude nous fait remarquer qu'il permet de stabiliser sa situation liée au logement, d'être accompagné ou orienté dans ses démarches et de se sentir chez soi.

¹⁴ Annexe 3

Il donne aussi la possibilité d'interagir avec d'autres usagers dans un environnement adapté et satisfaisant.

Au travers de ces éléments, nous validons notre troisième hypothèse en affirmant que le logement accompagné est un moyen de progresser dans un parcours de vie sociale. De par son organisation et ses services, la résidence sociale peut faciliter une amélioration de parcours de vie. Cependant, cette idée est à nuancer en fonction du souhait de la personne accueillie. Si celle-ci n'est pas prête à se mouvoir au moment de sa présence dans l'établissement, il sera difficile de progresser.

A noter également que pour avoir une évolution de parcours, il est nécessaire que la structure adapte des actions en fonction des besoins de ses bénéficiaires. Nous pouvons donner comme exemple le travail, la santé, les loisirs ou encore la citoyenneté.

L'intérêt de ce travail de recherche était d'étudier le logement adapté dans sa globalité. Cela en prenant en compte son public et ses spécificités. De par la mise en corrélation de nos données, notre enquête nous a permis de constater des possibilités d'inclusion sociale pour les résidents. Néanmoins, la résidence sociale n'est qu'un outil, il dépend donc de ce que l'on en fait. Il peut être une opportunité pour ses bénéficiaires seulement s'il est souhaité et s'il est utilisé à cet effet.

Nous allons dans une dernière section émettre des pistes de réflexion en prenant de la hauteur afin d'exposer les limites de notre travail et proposer des recommandations.

2.4 Limites

Après avoir effectué une corrélation entre nos hypothèses et le résultat de notre enquête, il nous semble intéressant de nous questionner sur les pistes à explorer en prenant en compte les limites rencontrées ainsi que les éventuelles recommandations.

Tout d'abord même si nous avons veillé à une recherche théorique variée, il se peut que nous ayons omis des éléments qui auraient été également intéressants à analyser dans notre étude.

Concernant la méthode utilisée, celle-ci ne permet pas aux résidents de développer leurs propos. En effet, le cadre « rigide » du questionnaire peut imposer des réponses qui ne correspondent pas totalement à l'expression de la personne. Cependant nous avons veillé à trouver un équilibre pour ne pas influencer les réponses.

Aussi, une approche qualitative complémentaire à notre étude aurait pu être intéressante pour étudier des parcours individuels. Des entretiens en parallèle auraient permis de comprendre les facteurs d'isolement par exemple ou encore les causes des difficultés rencontrées. Ces informations doivent être prises également sur un échantillon représentatif important. Cela nécessite une logistique et une temporalité complexe.

L'anonymat du questionnaire pour une partie des répondants a permis d'encourager une réponse sincère. Quelques questions auraient pu être modifiées pour recueillir des données ordinales. Par exemple : sur une échelle de 1 à 5 vous sentez vous seul ? Cela nous a paru néanmoins plus difficile à comprendre pour certaines personnes.

Le mot inclusion a été préféré à celui d'insertion, employé plus largement par les acteurs de terrain. Ce choix expliqué précédemment était aussi une volonté de nous interroger sur son sens. Nous avons dans un premier temps pensé qu'il était utilisé à des fins politique ou pour bonifier son contraire, « l'exclusion ». Cela avant de comprendre que pour avoir l'ambition d'améliorer les choses, il fallait employer les bons termes.

Dans la durée, il aurait pu être intéressant de questionner les résidents sur le sentiment d'utilité et d'isolement à leur arrivée puis à leur départ. Ceci permettrait de savoir si la structure est une cause de ces perceptions.

Enfin, une étude similaire à l'échelle régionale, nationale ou simplement en lien avec un autre acteur du logement adapté peut être un élément d'étude et de comparaison intéressant.

2.5 Constats et Recommandations

Cette démarche de recommandation se veut introspective et progressive, en prenant en compte les aspects interne et externe de notre étude.

- Concernant la durée de séjour des résidents : Le temps de présence et la fluidité des parcours sont aujourd'hui questionnés. Nous avons observé que près de la moitié des locataires étaient présents depuis plus de deux ans. Cela s'explique par un public de plus en plus précarisé qui présente des difficultés en matière de santé (maladie, addictions, troubles mentaux, perte d'autonomie...) et pour qui le relogement semble compliqué. D'autres tirent profit d'un logement meublé à faible coût et ne se projettent pas dans le droit commun.

A cela s'ajoute le manque de moyens humains qui nous oblige à mener une réflexion approfondie de nos pratiques d'accompagnement et de notre offre au sein de nos résidences sociales.

- Concernant l'accompagnement social : Il est nécessaire d'améliorer la connaissance des profils des résidents, leurs parcours et leurs besoins en lien avec les partenaires prescripteurs, Ceci afin d'éviter une orientation non adaptée qui peut se finaliser par une rupture en matière d'accompagnement. Les besoins mis en lumière par l'enquête corroborent la nécessité d'améliorer les modalités d'accompagnement. Pour ce faire, le renforcement des partenariats avec les acteurs du territoire est plus que nécessaire.
- Concernant l'isolement social : Cela demeure une réalité importante pour bon nombre de locataires. Pour certains, les liens familiaux et amicaux sont rompus ou perturbés par les aléas de la vie. Leur quotidien semble rythmé par de simple divertissement comme regarder la télé. A défaut d'activité, l'ennui accentue dans certaines situations les addictions. Des résidents expriment parfois une méfiance vis-à-vis des autres résidents, cela peut être lié à de mauvaises expériences antérieures et une crainte de récurrence au contact de personnes instables. Dans cette idée d'autres résidents privilégient le maintien des relations avec l'extérieur. Ils semblent vouloir mettre une distance avec le public accueilli dans lequel ils ne se reconnaissent pas.

Accorder la possibilité au locataire d'être plus acteur de son quotidien peut être une solution de lutte contre l'isolement et du sentiment d'inutilité. L'idée d'une organisation davantage participative, aussi appeler « empowerment », nécessite tout de même un encadrement et des moyens humains supplémentaires.

- Concernant l'emploi : Nous l'avons remarqué à travers cette étude, l'emploi est considéré comme un objectif indispensable pour retrouver une forme d'autonomie complète et plus encore, une manière d'exister en société, bien que l'ensemble des résidents ne soit pas employable ou n'aient pas cette volonté. Sans emploi, les ressources sont principalement constituées d'aides sociales, ce qui ne permet pas aux résidents de couvrir l'ensemble de leurs besoins. Ils stagnent dans une précarité induisant une gestion du quotidien faite de privations. Trouver un équilibre entre besoins de se loger et incitation au travail via des chantiers d'insertion pour les bénéficiaires du logement adapté peut être une solution.

Conclusion

Cette étude quantitative sur un échantillon de cent résidents a permis d'identifier des tendances et d'apprécier la dominance de certains profils ou types de parcours en résidence sociale. Cette approche, nous a donné la possibilité de préciser des résultats et représente un outil intéressant pour passer du diagnostic à l'opérationnel. En effet, au-delà de ce mémoire de recherche, ce questionnaire a été pensé afin d'être une base d'éléments concrets dans l'optique de la réécriture de notre projet d'établissement.

En lien avec nos financeurs, nous devons sans cesse nous adapter. « L'inclusion sociale consiste en une volonté des politiques publiques d'intégrer les individus dans un système social » (Dubéchet, 2015). Celui-ci semble mis à mal par une augmentation de la précarité. Nous constatons une progression des besoins en accompagnement des personnes logées en résidences sociales. Face à des publics accueillis plus fragiles, nous sommes amenés à proposer de l'accompagnement individualisé. Cela nécessite des moyens humains qui vont au-delà de la gestion locative sociale. Si l'on souhaite une évolution profitable, c'est à l'ensemble des acteurs : financeurs, gestionnaires, partenaires et bénéficiaires, de construire un modèle incitant à davantage de participation, d'altruisme et de coopération.

La résidence sociale est plus que jamais une réponse pertinente face aux défis actuels et au contexte social difficile. Son offre de logement social temporaire est un atout qui procure un cadre sécurisant aux personnes accueillies et répond à une diversité de problématiques pour la collectivité.

« Comment se fait-il que, tout en devenant plus autonome, l'individu dépende plus étroitement de la société ? »

(Durkheim, 1893)

Bibliographie :

- Ardoino J. (2000). « De l'«accompagnement» en tant que paradigme », Analyses de pratiques de formation, n° 40, p. 11-15.
- Aubry Adèle, Juliette Baronnet, Clément Boisseuil. (2019). Un logement pour s'en sortir : paroles de précaires. Recherche sociale N° 230, pages 5 à 68
- Ballain René. (2011). la Découverte « Regards croisés sur l'économie » Chronologies des besoins : QUELLES PERSPECTIVES POUR LES PERSONNES PRIVÉES DE LOGEMENT, n° 9, pages 59 à 70
- Ballain René, Francine Benguigui. (2004). Mettre en œuvre le droit au logement p224 Pacte, Laboratoire de sciences sociales
- BONETI M. (1994). Habiter : le bricolage imaginaire de l'espace, Desclée De Brouwer, Re-Connaissances, p.34
- Brousse Cécile. (2006). « Devenir sans-domicile, le rester : rupture des liens sociaux ou difficulté d'accès au logement ? », Economie et Statistique, 35-64, p. 35.
- Brigitte Bouquet. (2015).L'INCLUSION : APPROCHE SOCIO-SÉMANTIQUE, Érès « Vie sociale » n° 11, pages 15 à 25
- Carol Pomeon GREP. (2007). UN LOGEMENT POUR BÂTIR UN AVENIR « Pour » 3 N° 195 | pages 152 à 156
- Fijalkow, Y. (2016).faire valoir leur droit à l'habitat. Sociologie du logement. Paris : La Découverte.
- Giardano, Holibert. (2016).Pourquoi je préfère la recherche quantitative/Pourquoi je préfère la recherche qualitative, Un document de la revue Revue internationale P.M.E, Volume 29, numéro 2, 2016, p. 7
- HALIFAX Juliette et Marie Véronique LABASQUE. (2017).Résider en pension de famille : un mode de logement où prime la solidarité entre pairs, 7ème congrès de l'AIFRIS, APRADIS.
- Jean-Marie Firdion. (2012).Exclusion-inclusion : la société en morceaux. Vie sociale et traitements, n° 113, pages 90 à 94
- Juliette Baronnet, Ariane Alberghini. (2018).Aux portes de la rue ou quand les institutions produisent l'exclusion : les sortants d'hôpitaux psychiatriques. Dans Recherche sociale n°228, pages 6 à 91

- Jourdain Anne, Sidonie Naulin. (2011).Héritage et transmission dans la sociologie de Pierre Bourdieu, dans Idées économiques et sociales N° 166, pages 6 à 14
- Julien Damon. (2018). Chapitre II. La lutte contre les exclusions et le complexe bureaucratICO-assistanciel. Dans L'exclusion, pages 39 à 82
- Lola Vives Dans Rhizome. (2019).Le logement, allié de la mise en œuvre du programme « Un chez-soi d'abord » N° 71, pages 92 à 100
- Leclère Pauline. (2021).Le virus des inégalités, Oxfam france
- Luhmann Niklas, traduit par Lukas K. Sosoe. (2011).Systèmes sociaux. Esquisse d'une théorie générale, Inter-Sophia, Philosophie.
- Messaoudi Ouïam. (2020). Exclusion, intégration, inclusion : des modèles de société derrière les mots - Analyse ASPH.
- Maryse Marpsat. (2008). LE LOGEMENT, UNE DIMENSION DE LA PAUVRETÉ EN CONDITIONS DE VIE. La Découverte « Regards croisés sur l'économie » n° 4, pages 70 à 82
- Marine Maurin, Pascale Pichon. (2016). L'ORGANISATION INSTITUTIONNELLE D'UNE ÉCONOMIE DE LA PAUVRETÉ L'expérience des individus sans domicile dans la France contemporaine Société d'économie et de science sociales « Les Études Sociales » n° 164, pages 209 à 229
- Marie Lasseougue, Pauline Domingo, Sandrine Dauphin. (2012). L'ACCOMPAGNEMENT EN MATIÈRE DE LOGEMENT DANS UNE PERSPECTIVE D'OFFRE DE SERVICE, L'exemple de la Caf de Paris « Informations sociales » n° 169 | pages 86 à 89
- Marpsat Maryse. (2008). LE LOGEMENT, UNE DIMENSION DE LA PAUVRETÉ EN CONDITIONS DE VIE. La Découverte « Regards croisés sur l'économie » n° 4 pages 70 à 82
- Patrick Dubéchet. (2015). le concept d'inclusion sous le regard de travailleurs sociaux en formation, vie sociale n° 11, pages 167 à 184
- Pichon, P., Jouve, É., Choppin, K. et Grand, D. (2010). Sortir de la rue : les conditions de l'accès au « chez-soi » (Rapport pour la DGAS). Saint-Etienne, France
- Pierre Bourdieu. (1993). La misère du monde, Paris, éditions du Seuil, (Libre examen)

- Sabrina Lalaoui, Erik Thiriet, Ludovic Leydet, Orspere-Samdarra. (2019). ACCOMPAGNER DES PERSONNES ÂGÉES PRÉCAIRES « Rhizome » N° 74, pages 14 à 15
- Sophie Rouay-Lambert Institut Catholique de Paris. (2016). BIEN COMMUN ET MARGINALITÉ SOCIALE : LES UTOPIES URBAINES ET SOCIALES EN QUESTION « Transversalités » 3 n° 138 pages 51 à 68
- Fourneau, Katia. (2017). Alternatives à la crise du logement, le retour à une solidarité et à un vivre ensemble.
- Stéphane Beaud, Joseph Confavreux, Jade Lindgaard. (2008). La France invisible, Poche / Essais, La Découverte.
- Thierry Paquot, Michel Lussault, Chris Younès. (2007). Habiter, le propre de l'humain, Villes, territoire et philosophie, pages 7 à 16
- Thomas Hélène. (1997). La production des exclus. Politiques sociales et processus de désocialisation Sociopolitique, Paris, PUF
- Paugam Serge. (1991). la disqualification sociale, essai sur la nouvelle pauvreté, puf.
- Warda HISSAR HOUTI. (2001). La résidence sociale : les limites d'un outil d'insertion par le logement Ecart d'identité N°94.
- Warin Philippe. (2016). le non-recours : définition et typologie, ADENORE, maison des sciences de l'Homme.
- Weill, P.-É. (2017). Sans toit ni loi ? Genèse et conditions de la mise en œuvre de la loi Dalo. Presses universitaires de Rennes.
- Xavier Emmanuelli, Clémentine Frémontier. (2002). La fracture sociale, P128, Collection : Que sais-je ? Presses Universitaires de France

Annexes 1



En quoi le logement accompagné peut-il être un outil d'inclusion sociale?

Ce questionnaire a pour objectif d'effectuer une étude concernant le parcours des résidents(tes) en logement adapté, leur passage au sein de la résidence sociale et leur projection dans l'avenir.
Ce questionnaire est anonyme et ne vous prendra que deux minutes.
Merci pour votre collaboration.



Q1. Depuis combien de temps avez-vous intégré votre logement ?

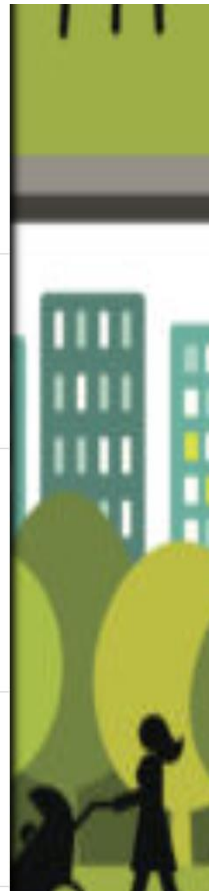
- moins de 6 mois
- entre 6 mois et 1 an
- entre 1 an et deux ans
- plus de deux ans

Q2. Quelle était votre situation liée au logement avant d'arriver en résidence sociale ?

- Locataire
- Propriétaire
- Chez de la famille ou un tiers
- En hébergement (CHRS)
- En hébergement d'urgence
- À la rue, en squat, dans un véhicule

Q3. Bénéficiez-vous d'un accompagnement pour vos démarches administratives, de santé, d'insertion professionnel ou autres ?

- Non
 - Oui
- Si oui où?



Q4. Avez vous des contacts à l'extérieur de la résidence?

- Familles/amis
- Association/bénévolat
- Loisirs
- Sports
- Aucuns



Q5. Actuellement vous sentez-vous seul ?

- Oui
- Non

Q6. La résidence sociale vous apporte-t-elle de la stabilité dans vos projets ?

- Oui
- Non

Q7. Vous sentez vous chez vous en résidence sociale?

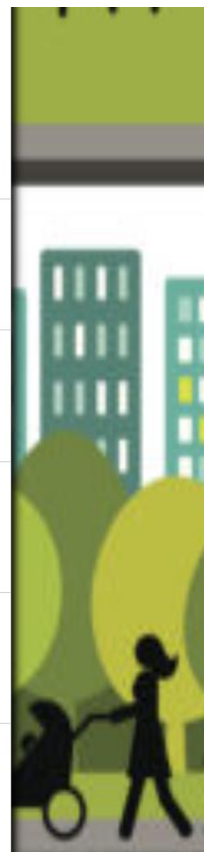
- Oui
- Non

Q8. Vous sentez vous utile ?

- Oui
- Non

Q9. Le relogement après la résidence sociale vous semble t'il inquiétant ?

- Oui
- Non





Q10. Parmi ces propositions laquelle pourrait être la plus utile dans votre quotidien?

- Plus de lien social (ami, famille...)
- Un travail
- Un accompagnement renforcé
- Une meilleure gestion de votre santé
- autre à préciser



Q11. De manière générale, que pensez-vous de votre séjour en résidence Sociale ?

- Très satisfait
- Satisfait
- Ni satisfait ni insatisfait
- Insatisfait
- Très insatisfait

Q12. Y a-t-il des choses que vous souhaitez voir améliorer dans la résidence?

- Non
- Oui

Si oui lesquels

Q13. Quelle est votre situation professionnelle ?

- Sans emploi
- En recherche d'emploi
- Salarié(e)
- Entrepreneur



Q14. Quelles sont vos sources de revenus?

- RSA
- AAH
- Pôle emploi
- Salaire
- Retraite
- Sans ressources
- Autres

Q15. Quel est votre âge ?

Q16. Quel est votre Sexe ?

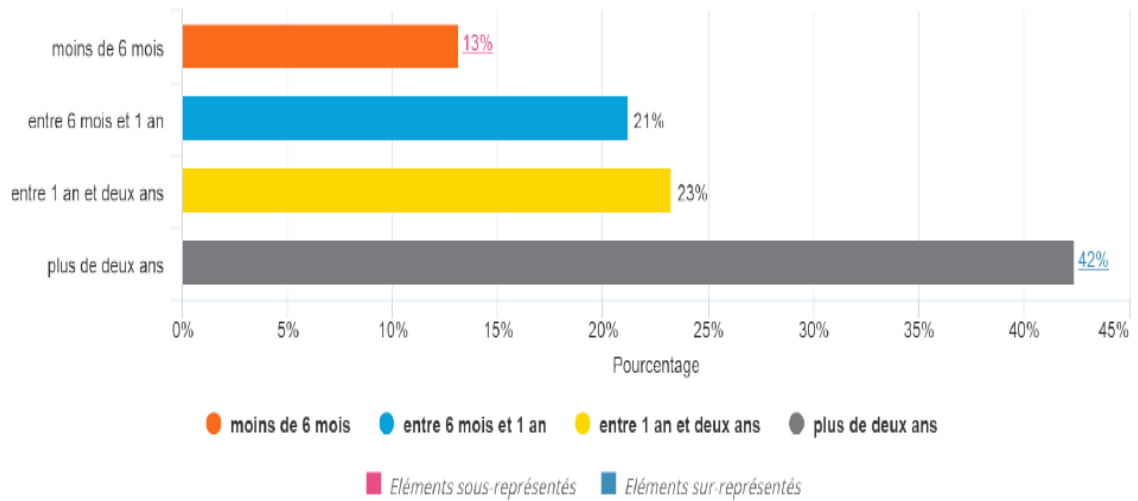
- Homme
- Femme

✓ Enregistrer



Annexes 2

Q1. Depuis combien de temps avez-vous intégré votre logement ?

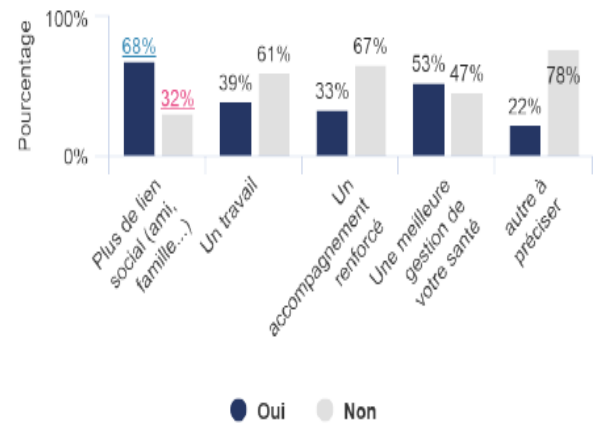


$p\text{-value} = < 0,01$; $\text{Khi2} = 18,3$; $\text{ddl} = 3$. Très significatif.

Annexes 3

Croisement : Q10. Parmi ces propositions laquelle pourrait être la plus utile dans votre quotidien ? / Q5. Actuellement vous sentez-vous seul ?

Q10. PARMI CES PROPOSITIONS LAQUELLE POURRAIT ÊTRE LA PLUS UTILE DANS VOTRE QUOTIDIEN ?	Q5. ACTUELLEMENT VOUS SENTEZ-VOUS SEUL ?		
	OUI	NON	TOTAL
Plus de lien social (ami, famille...)	68%	32%	100%
Un travail	39%	61%	100%
Un accompagnement renforcé	33%	67%	100%
Une meilleure gestion de votre santé	53%	47%	100%
autre à préciser	22%	78%	100%
TOTAL	45%	55%	



■ Eléments sous-représentés
 ■ Eléments sur-représentés

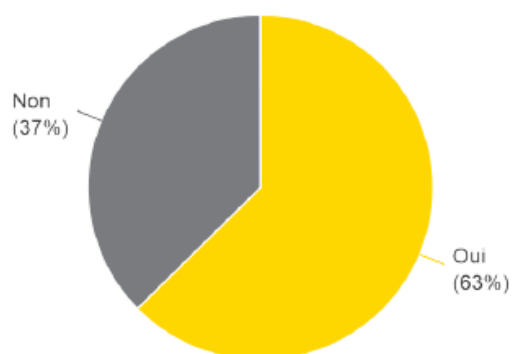
La relation est peu significative. $p\text{-value} = 0,1$; $\text{Khi2} = 7,8$; $\text{ddl} = 4$.

Annexes tri à plat

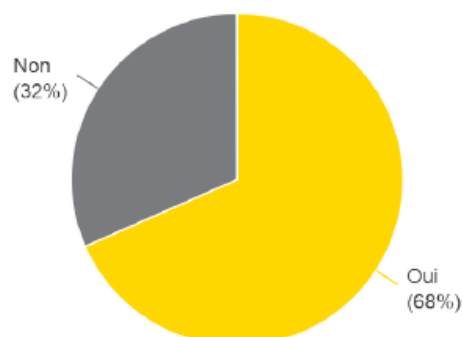
Q4. Avez vous des contacts à l'extérieur de la résidence?

	%
Familles/amis	74%
Association/bénévolat	9%
Loisirs	12%
Sports	5%
Aucuns	17%
TOTAL	

Q7. Vous sentez vous chez vous en résidence sociale?



Q8. Vous sentez vous utile ?



Q11. De manière générale, que pensez-vous de votre séjour en résidence Sociale ?

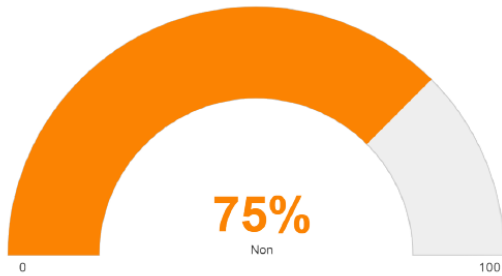
Taux de réponse : 98%



p-value = < 0,01 ; Khi2 = 96,9 ; ddl = 4. Très significatif.

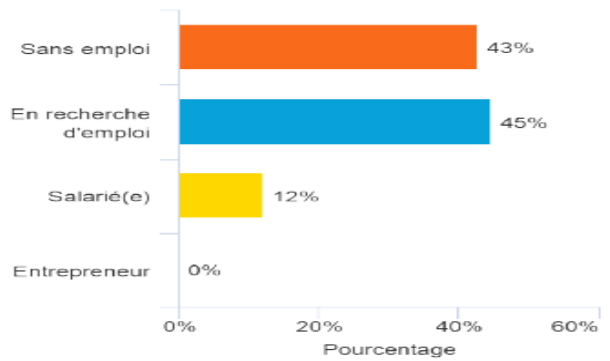
Q12. Y a-t-il des choses que vous souhaitez voir améliorer dans la résidence?

Oui :

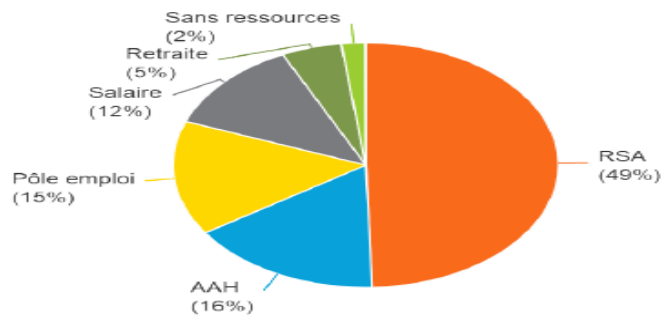


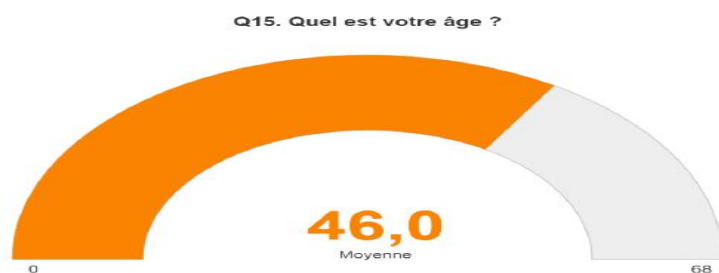
Q13. Quelle est votre situation professionnelle ?

	%
Sans emploi	43%
En recherche d'emploi	45%
Salarié(e)	12%
Entrepreneur	0%
TOTAL	100%

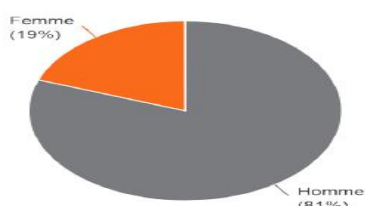


Q14. Quelles sont vos sources de revenus ?

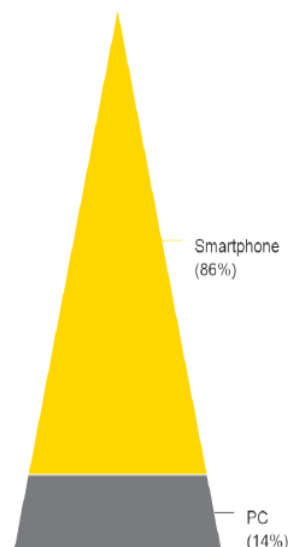




Q16. Quel est votre Sexe ?



APPAREIL_SAISIE



Annexes tri croisé

Croisement : Q13. Quelle est votre situation professionnelle ? / Q5. Actuellement vous sentez-vous seul ?

Q13. QUELLE EST VOTRE SITUATION PROFESSIONNELLE ?	Q5. ACTUELLEMENT VOUS SENTEZ-VOUS SEUL ?		
	OUI	NON	TOTAL
Sans emploi	52%	48%	100%
En recherche d'emploi	45%	55%	100%
Salarié(e)	17%	83%	100%
Entrepreneur	0%	0%	100%
TOTAL	45%	55%	

■ Eléments sous-représentés ■ Eléments sur-représentés

La relation est peu significative. p -value = 0,1 ; $Khi2$ = 4,8 ; ddl = 2.

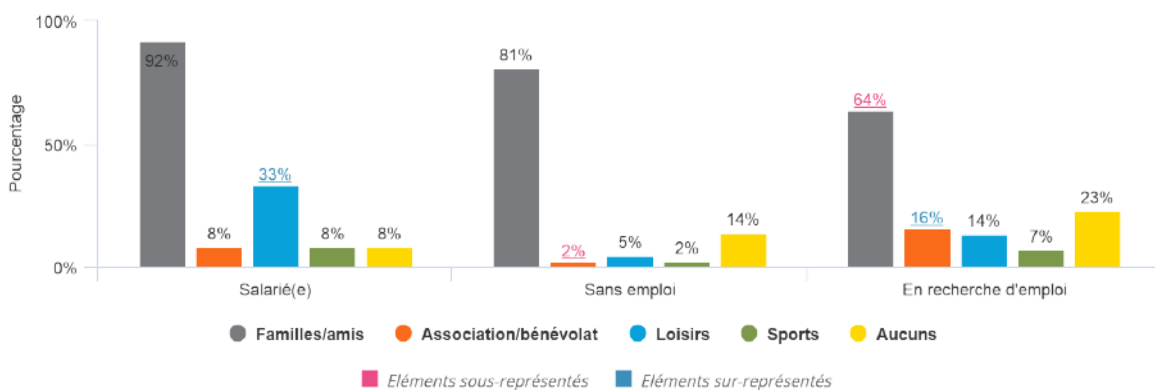
Croisement : Q6. La résidence sociale vous apporte-t-elle de la stabilité dans vos projets ? / Q1. Depuis combien de temps avez-vous intégré votre logement ?

Q6. LA RÉSIDENCE SOCIALE VOUS APPORTE-T-ELLE DE LA STABILITÉ DANS VOS PROJETS ?	Q1. DEPUIS COMBIEN DE TEMPS AVEZ-VOUS INTÉGRÉ VOTRE LOGEMENT ?				TOTAL
	MOINS DE 6 MOIS	ENTRE 6 MOIS ET 1 AN	ENTRE 1 AN ET DEUX ANS	PLUS DE DEUX ANS	
Oui	13%	20%	22%	45%	100%
Non	11%	44%	33%	11%	100%
TOTAL	13%	22%	23%	42%	

■ Eléments sous-représentés ■ Eléments sur-représentés

La relation n'est pas significative. p -value = 0,2 ; $Khi2$ = 5,0 ; ddl = 3.

Croisement : Q13. Quelle est votre situation professionnelle ? / Q4. Avez vous des contacts à l'extérieur de la résidence?



La relation est peu significative. $p\text{-value} = 0,1$; $\text{Khi}2 = 14,7$; $\text{ddl} = 8$.

Croisement : Q15. Quel est votre âge ? / Q14. Quelles sont vos sources de revenus?

Q15. QUEL EST VOTRE ÂGE ?	Q14. QUELLES SONT VOS SOURCES DE REVENUS ?							TOTAL
	RSA	AAH	PÔLE EMPLOI	SALAIRE	RETRAITE	SANS RESSOUR...	AUTRES	
Moyenne	45,4	45,7	47,8	39,2	63,8	43,0		46,0

■ Eléments significativement inférieurs à la moyenne ■ Eléments significativement supérieurs à la moyenne

La relation est très significative. $p\text{-value} = < 0,01$; Fisher = 4,0.

Variance inter = 436,4. Variance intra = 108,6.

Etudeinclusion
?
Rafraîchir les données de suivi
Générer un lien de suivi

Accueil

- E-mailing
- Réseaux sociaux
- Intégration site
- QR code
- Application mobile
- Saisir

Lien direct du questionnaire
<https://sphinx-campus.com/d/s/29r9hn>

Contrôles de l'enquête

La saisie est bloquée Autoriser la saisie Contrôler l'accès

Cette enquête est protégée ! Les accès aux données et aux résultats sont interdits ou sécurisés par mot de passe.

Suivi : 100 réponse(s) Suivi détaillé

Date de modification
11/04/2022 15:21:42

Temps moyen de saisie (s)
245

Temps mini / max / médian de saisie (s)
36 / 1116 / 211

Quotas

Définir des quotas Activer les quotas

Effectif cible : **100** Les quotas sont atteints

100%

Répartition des modes de collecte

100 % Direct

Répartition des langues de l'enquête

100 % FR

Diffusion par e-mail

Diffusion sur réseaux sociaux

« Le contraire de la misère ce n'est pas la richesse. Le contraire de la misère, c'est le partage. »

Henri Grouès (Abbé Pierre)